

Jean-Paul Damaggio

Castelsarrasin 1790  
Election municipale  
et autres faits

ISBN : 978-2-917154-97-7  
Editions La Brochure  
82210 Angeville  
février 2014

<http://la-brochure.over-blog.com>

photo de couverture :  
le cadastre napoléonien pour Castelsarrasin

Sommaire

## **Introduction**

### **Liste électorale :**

- les lieux
- les noms
- les métiers

### **Le vote des femmes ?**

### **L'élection**

### **Les événements du 10 mai 1790 à Castelsarrasin et Moissac**

### **Problèmes agricoles**

### **Problèmes religieux**

### **Conclusion**

## **Documents**

- Liste électorale
- Liste des « capitalistes » an 6
- 1790 à Nègrepelisse

## **Sources p. 60**

**(Avertissement : les noms de personnes ne sont pas toujours simples à déchiffrer d'autant que leur écriture n'était pas stable à l'époque.)**

## Introduction

En ce début de Révolution française, les années 1790-1791 marquent de profonds changements dans la vie quotidienne. Les représentants du Tiers-Etats aux Etats Généraux, ralliés par quelques nobles et ecclésiastiques, se proclament en Assemblée nationale constituante le 17 juin 1789. Leur but est de faire table rase de cette société d'Ancien Régime sclérosée. La priorité est de réformer l'administration du pays, de la rendre plus simple et plus efficace. Parmi les premières créations des Constituants, le décret du 14 décembre 1789 met en place nos communes. Chaque ville ou village, forme une commune dirigée par une municipalité élue dont le chef porte le nom de maire. L'assemblée générale des habitants est remplacée par un corps municipal élu de trois à vingt membres auquel est adjoint un certain nombre de notables également élus pour former avec lui le Conseil général de la commune dans le cas d'affaires importantes. Toute commune appartiendra à un district puis à un département.

Pour se conformer au décret du 14 décembre, comme partout en France, à Castelsarrasin les électeurs s'assemblent en février 1790 pour élire d'abord le maire (le 1<sup>er</sup> février) puis les officiers municipaux le 22 février. La « visite » à l'urne va ensuite se généraliser pour les juges... et jusqu'à l'élection des curés et évêques en 1793 !

L'assemblée électorale se déroule un dimanche, après la messe, dans l'église Saint Sauveur pour Castelsarrasin sud et dans celle de Saint Jean pour la partie nord. Cela a le double avantage de permettre d'avoir un maximum de présent, l'office du dimanche étant obligatoire pour les catholiques.

Les « citoyens actifs » de la commune aptes à participer aux opérations électorales sont les électeurs, âgés d'au moins 25 ans, n'étant pas domestiques et payant une contribution correspondant au minimum à un salaire de trois journées de travail.

Pour être éligible aux fonctions municipales, il faut payer une contribution foncière égale à la valeur de dix journées de travail.

Par rapport au système précédent de désignation des consuls de la communauté, domaine réservé aux plus riches propriétaires dans un cadre strict, cela représente un important pas en avant. Le Conseil politique de l'Ancien régime composé de nobles et de bourgeois proposait à tous les habitants de discuter du nom des Consuls mais les habitants n'avaient pas la possibilité de mettre dans l'urne un bulletin !

Le principe du vote impose quelques règles et la première c'est de définir une circonscription électorale qui va être la commune. Celle de Castelsarrasin est moins grande que celle de Montauban mais nous allons pouvoir tout de même y étudier, grâce à la liste électorale, les rapports entre zone urbaine et zone rurale.

	Superficie	Rang
Montauban	135,17 km <sup>2</sup>	77 ème
Castelsarrasin	76,77 km <sup>2</sup>	336 ème
Moissac	85,95 km <sup>2</sup>	254 ème
Caussade	45,73 km <sup>2</sup>	1 297 ème
Valence d'Agen	13,44 km <sup>2</sup>	14 171 ème
Maumusson	5,04 km <sup>2</sup>	30 896 ème
Toulouse	118,30 km <sup>2</sup>	106 ème
Bordeaux	49,36 km <sup>2</sup>	1040 ème
Paris	105,40 km <sup>2</sup>	144 ème

Moyenne nationale 17 km<sup>2</sup> ; et pour le rang il s'agit du rang actuel avec beaucoup de communes dans les départements d'outre-mer qui sont toutes immenses.

## La liste électorale – les lieux

### Nombre de personnes avec lieux mentionnés :

Nombre de personnes	Lieux mentionnés	Sans mention	Total
Saint Sauveur	119	255	374
Saint Jean	114	240	354
Total	233	495	728

Gandalou	26	Caillau	10
Saint Martin	25	Redon	10
La Rivière	21	Dantous	7
Calbets	12	Les Cloutiers	6

La commune de Castelsarrasin est divisée en deux parties : la zone agglomérée et la zone à habitat dispersé avec trois hameaux : Gandalou, Saint Martin et Courbieu. Une séparation absente dans bien des pays et même des régions de France. La zone agglomérée concentre l'essentiel des membres de la liste mais l'étendue de la commune fait que la zone rurale va revêtir une importance réelle bien souvent négligée car l'urbain fait nombre par rapport à la campagne.

La campagne se caractérise par la présence des châteaux seigneuriaux qui ne sont plus les châteaux forts d'autrefois mais qui matérialisent cependant le territoire. Voici dans ***Histoire des Châteaux*** ceux qui sont répertoriés sur la commune de Castelsarrasin : Belleperche, Clairfont, Lavalade, Cours, Lavolvène, Saint Martin, G de Saget, Varennes et du Puy de Goyne.

### Voyons à présent les données de la liste électorale :

Nous avons tout de même 233 électeurs dont le lieu est mentionné qui sont donc hors de l'agglomération et ces électeurs comme nous le verrons ne sont pas tous des paysans. Comme la commune doit compter entre 7000<sup>1</sup> et 8000 habitants, je compte 7500. Si on enlève le secteur féminin et les personnes en dessous de 25 ans on peut imaginer que la population masculine en âge de voter est de : 1700 habitants. Les électeurs qui représentent 10% de la population doivent représenter en conséquence environ 40% d'un électorat avec suffrage universel masculin.

### La zone rurale :

Avec 26 électeurs, Gandalou devance de justesse le secteur de Saint Martin qui en a 25. Mais le sud de la commune est fortement représenté par d'autres

<sup>1</sup> Un compte du début du XVIII<sup>ème</sup> siècle indique 7100 habitants or la période marque une forte augmentation jusqu'en 1789.

secteurs comme La Rivière 21 électeurs, Calbets 12, Caillau 10, Redon 10, Dantous 7.

Les Cloutiers avec 6 électeurs, et Bordes Neuves de même, font pâle figure.

Le bord de Garonne est présent avec fg de Garonne 4 électeurs, Belleperche 3 et Moulin Terrencq 2.

Dans cette partie rurale de la commune nous ne trouvons pas que des paysans mais aussi des artisans. Gandalou par exemple a trois forgerons et un tisserand.

**Autres lieux :** Pontonnerie 3, Melets 3, Notre Dame 7, Mallauvencq 5, Courbieu 5, Sur le fossé 3.

Les 9 électeurs de Labourgade sont une énigme.

**Lieux nommés 2 fois :** Lavalade, Pouroux, Monestiés, Saint Louis, Gayte, Pomes.

**Les lieux nommés une fois** mais dont la lecture est problématique : Cormes, Dreuilhe, Grivil, L'archet, La Simone, pl St Sauveur, Pointe, Près Eglise, Tissol, Bériès, Castetur, Château, Chevrier, Duprat, Lériet, Marchès, Pais haut,

### **Voyons un portrait de Gandalou**

Si je prends le BMS de 1790<sup>2</sup> jusqu'à la fin en 1792, au départ c'est Delpech vicaire qui tient le registre et à la fin, avec la laïcisation c'est le maire Prévost St Cyr.

La signature la plus illustre pour la période c'est : Verdié ancien lieutenant général de la Sénéchaussée.

Parmi ceux qui signent, nous avons beaucoup de brassiers : Pierre Gasc, Jean Jalibert, Géraud Touzet et Pierre Delsouc et même des laboureurs : Guillaume Gausseran et Jean Aillas. Paul Aymé est vigneron. Jean Gausseran est ménager de son bien.

Le 10 mai 1791 pour le mariage de Guillaume Olivier laboureur et Catherine Petit veuve de Simon Méric, en service chez Dame de Saint Sardos, fille de feu Pierre Petit, les employeurs de « madame » signent : Jean Saint Sardos et Pierre Saint Sardos et s'ajoutent : Pierre Lassaignes tonnelier, Nicolas Petit garde des eaux et forêts à Montech.

Parmi ceux qui ne signent pas nous avons : Guillaume Delsouc brassier, Arnaud Montagne tailleur d'habit comme Antoine Capayrou qui se marie avec une fille de brassier, Jean Lemouzi etc.

Ils ne signent pas non plus : Antoine Guirbal cordonnier, Miquel sabotier, Guillaume Ferrié charpentier qui se marie avec un certificat de catholicité, Pierre Deltail brassier, Jean Touzel tailleur, Michel Raynié forgeron, André

---

<sup>2</sup> BMS (AC) \ 1790-1792 / AC033-GG52

Duilhé, Guillaume Pouzouls et Antoine Besse tisserands. Un métier n'est donc pas forcément signe d'éducation.

### **St Martin Belcassé<sup>3 4</sup>**

Beaucoup de signatures : Bayrou, Baillières, Bonnet, Jean Pierre Blanc négociant, Arnaud Chalon, Mezamat, Morin, deux laboureurs : Ferrié, Fontanié, Nicolas Darles ménager dans son bien, 35 ans, fils de Géraud Darles et Marthe Blanc.

Jean Pierre Bourjade défenseur des domaines du roi son fils ainé Jean Pierre suivant les finances et Jean Redon dit pommiès signent comme Jean Cournut, Guillaume Dumons tonnelier et Alpinien Dumons brassier (La Rivière) et la fille de Jean Boussis tisserand.

### **Cas particulier :**

Le mariage de Louis Fontanié ménager fils de François ménager aussi et Antoinette Macabiau et de Catherine Fontanié. Contrat chez Fontanié notaire, et comme il y a consanguinité au troisième degré il faut l'accord de l'évêque de Montauban.

Rédaction d'un baptême qui témoigne du respect du curé pour la noblesse : Jean Louis Victoire Léon Caussade de Lartigue fils de messire Guillaume Auguste Caussade de Lartigue conseiller secrétaire du roi contrôleur en la chancellerie de Languedoc et Marie Madeleine Laporte. Les parrains et marraines sont : Jean Louis Caussade docteur en théologie et Victoire de Jarossay.

Etienne Mirabel bourgeois signe. Antoine Labaisse tonnelier, Marie Anne Verdier et Antoine Verdier presseur d'huile ne signent pas

Pierre Nicolas Bernard Duvila bourgeois, Joseph Daubeze bourgeois, Guillaume Verdier presseur d'huile et Joseph Daniel tourneur signent au mariage de François Ambal fils d'Antoine Ambal tisserand.

Au mariage de Jean Pierre Dumons et Claire Toulouse fille de chapelier, Géraud Dumons brassier et Jean Pierre Compans brassier signent comme Maignes et Carrère Pechels, Falby et Canetrot.

Arnaud Moulet tanneur parrain, Jean Baptiste Bordes patricien signent à la naissance de Louise Grellou.

Bernard Maury notaire royal fils de Pierre ancien notaire et demoiselle marguerite Lafferrière et Gabrielle Destaix fille de Benoit Destaix marchand signent comme Pierre Maury ancien notaire, Guillaume Maury docteur en médecine frère de l'époux, Arnaud Salvignan marchand, et Benoit Destaix père de l'épouse.

Géraud Jolibert voiturier signe Jean Pierre Doumerc charpentier ne signe pas.

---

<sup>3</sup> BMS (AC) \ 1788-1790 / AC033-GG48

<sup>4</sup> BM \ 1788-1788 / 6 E 033-6

Pour le domestique de Jean Lonjon de Laprades Etienne Marguerite Lonjon capitaine au régiment de Nouailles, Labescou de Lonjon, Antoine Joseph Macabiau ménager et Catherine Redon signent. Je note la présence de la famille de « messire Jacques François Lara de Narbonne chevalier au régiment royal d'infanterie qui a une fille avec Marguerite Catherine de Mézamat.

Pour le mariage de Jean Canitrot serrurier fils de Hugues Canitrot (il signe) et Marthe Bouissou fille de Jean Bouissou huissier royal, Baillières signe avec Lamalatie lieutenant de cavalerie.

**Voilà, il s'agit de la vie de ce secteur en 1790.**

## La liste électorale – les noms

### Les nobles :

Ils sont très peu nombreux (37 et répartis ainsi : Saint Sauveur : 15 et Saint Jean : 22). Souvent parents entre eux, sur la liste électorale leur nom seul les définit. Ecrire D'Espagne, c'est déjà tout dire.

Comme partout cette noblesse est divisée même si à Castelsarrasin elle est unie par la religion. Noblesse de robe, d'épée, d'église, nous trouvons les trois cas.

Les **Chevaliers de Saint Louis** sont au nombre de cinq. Mezamat de Canazilles, le plus riche de la commune, peut faire rêver avec son titre d'ancien mousquetaire !

**Voici leurs noms (et la place dans la liste)** avec quelques incertitudes car la différence entre noblesse et bourgeoisie n'est pas toujours évidente :

**Pour Saint Sauveur :** 19 Chevalier de Prades ; 58 et 248 Mieulet de la Rivière ; 94 Prévost de St Cyr ; 160 Latapie Gerval ; 186 Dupuy de Goyne ; 188 Galibert Dugia ; 190-191 Figuery ; 200 Mezamat Lacasse ; 255 D'Espagne ; 309 Mazade de Percin.

**Pour Saint Jean :** 394 Prades de Lavalette ; 398 Chevalier de Pages Beaufort ; 400 Chevalier Dupuy ; 401 et 531 Dezos de la Roquette ; 453 et 545 Verdier de Port de Guy père et fils ; 455 Caussade Lartigue ; 460 De Malgasc Laccasine ; 484 Mezamat Canazilles ; 485 Mezamat de Lisle ; 512 De Pages Beaufort ; 513 Redon de Lapujade ; 542 Figuery des Esclazats ; 543 Figuery Montels ; 44 Le Chevalier de Redon ; 614 Verdier Marsac ; 676 Bonnefil de Bessere ; 685 Azemard de la Garrinée.

### Bourgeois à tendance noble :

33 Leygue de Varennes ; 375 de Carrère Peschels ; 380 de Carrère Brillaumont ; 106 Marsan de Mausan (?).

Dans ses recherches, plutôt que de parler de château, Vasilières braque le projecteur sur les domaines<sup>5</sup> et en effet, l'essentiel au XVIII<sup>ème</sup> siècle n'est plus le château mais le domaine, source de la fortune du noble. On en retrouve sur la liste électorale.

#### 1 ) Les Port-de-Guy

En fait il s'agit de la famille Verdier qui avait trois branches à l'origine : Verdier-Port-de-Guy, Verdier-Vilette et Verdier-Cabasse.

« Le Chevalier François de Verdier Port-de-Guy né en 1771, littérateur<sup>6</sup> est nommé par Victor Hugo dans sa pièce «Les Misérables». Il sera reclus en 1793. Messire Jean François Verdier Port-de-Guy, licencié en droit canon et

<sup>5</sup> Paul Vasilières, Recherches historiques et archéologiques sur Castelsarrasin, ASPC, 2012, chapitre 6, p. 193

<sup>6</sup> Sur le livre **800 auteurs du Tarn et Garonne** il n'apparaît pas mais nous y trouvons des noms de cette liste : Dezos de la Rouquette, Mézamat de Lisle, Mazade Percin, et les De Prades.



civil, frère du précédent avait été nommé chanoine puis vicaire général en 1790. »<sup>7</sup>

## **2 ) Les Mieulet**

Il y a trois branches : Mieulet de Ricaumont, Mieulet de Lombrail, Mieulet de La Rivière mais seulement celle-ci apparaît au n°53 et au n° 248. Il y a par ailleurs un Mieulet négociant.

Sur le BMS<sup>8</sup> de 1790 on a cette référence<sup>9</sup> : Baptême du fils d'Etienne Mieulet de la Rivière ancien chevalier de la garde du roi et dame Louise de St Sardos. On y trouve également le Baptême de Marie Thérèse Paule Amélie fille de Messire Antoine Anne de Carrère de Saint Béart et de Dame Hélène Thérèse Mieulet de La Rivière mariés baptisée avec comme parrain Louis Etienne de Carrère, marraine Thérèse Hélène Mieulet de La Rivière. On a ici une parenté entre les de la Rivière et les de Carrère.

## **3 ) Les du Puy et les de Beaufort**

A Gandalou et aux Cloutiers ont trouve les du Puy. Antoine Joseph du Puy a épousé M<sup>elle</sup> de Pagès de Vaissières de Beaufort. Comme souvent dans les familles nobles il y a une branche dans la religion.

Les abbés de Beaufort et du Puy de Goyne se distinguent dans la préparation des Etats Généraux.

En 1790 en l'église de Saint Sauveur ce baptême que le curé rapporte ainsi sur le BMS : « Françoise Amelie fille du très haut et très puissant seigneur François Marie de Pages chevalier comte Beaufort vicomte de Cumont ancien pages de Monseigneur le Comte d'Artois officier dans le Régiment d'Angoulême, et de noble dame Marie Victoire Comtesse de Beaufort mariés, née le 24 a été baptisé le 25 juin 1790 parrain très haut et très puissant seigneur François Clair de Pages chevalier vicomte de Beaufort et de Cumont... Laporte de Caussade signent :

Prades de Lavalette / Ancelin vicomtesse de Beaufort / Anne Debia de Moncau / Dezos de Laroquette / Gamelin de Frépiery / Dusan de Galibert »

## **4 ) Le comte de Caussade**

Sur le BMS de 1790 nous lisons : La fille de Messire Guillaume Auguste Caussade de Lartigue secrétaire du roi contrôleur de la chancellerie de Languedoc près du Parlement de Toulouse et de Marie Madeleine Laporte (elle vient de Saint Domingue).

## **5 ) Les de Mézamat**

Eux sont plutôt aux Cloutiers mais se divisent en plusieurs familles.

Mézamat de Lisle et Mézamat de Canezilles

## **6 ) Les de Prades**

<sup>7</sup> Paul Vasilières, Recherches historiques et archéologiques sur Castelsarrasin, ASPC, avril 2012

<sup>8</sup> Baptême Mariage Sépulture qui est tenu par le curé jusqu'au début 1793 à Castelsarrasin. Ensuite c'est l'Etat Civil (EC) tenu par la mairie avec le registre des Naissances (N), décès (D) et Mariages (M).

<sup>9</sup> 1790 Saint Sauveur 6 E 033-7

En 1789 c'est le Chevalier de Prades qui est maire avec l'aide de Ressayre, Delport, Molié qui sont consuls, Mieulet de Ricaumont syndic et Figury est procureur. Il est le n°16 sur la liste électorale.

### **7) Les D'Espagne**

Vasilières indique qu'en 1723 Jean François d'Espagne achète pour 22 000 livres le château de Saint Martin. Il est conseiller au Parlement de Toulouse et son nom apparaît une seule fois dans la liste sauf qu'apparaissent aussi deux de ses bordiers et son jardinier

**Certains nobles** de la liste Vasilières n'apparaissent pas sur la liste électorale comme ceux du château de Lériet, les de Lavolvène, les de Pouzarges, le marquis de Labroue, ceux du château de la Valade ; inversement les Marsan de Monberon n°19 sont sur la liste mais pas présent chez Vasilières tout comme De Grégoire.

Jean François de Cours seigneur et baron des Barthes. Le baron de Cours n'apparaît pas sur la liste électorale alors qu'il est une des fortunes de la ville et qu'il est sur l'Etat civil en 1793.

### **A la limite entre bourgeoisie et noblesse :**

**Leygue de Varennes :** Il représente les bourgeois à l'élection à Toulouse des députés aux Etats Généraux n°29

**Les Prévost de Saint Cyr :** L'un deviendra un maire éphémère à Castelsarrasin au cœur même de la Révolution ! Et, quand, le 13 février 1809 Jean Guillaume Prévost de Saint Cyr meurt, c'est le maire qui l'avait précédé et qui lui a succédé en 1793, Carrère Pechels, qui signe l'acte ! L'homme est noté alors propriétaire, et a 83 ans ! Il habitait rue de la Révolution. Son père s'appelait Raymond Prévost de St Cyr, veuf de dame Félicie Antoinette Marzials ; sa mère s'appelait Jeanne Lafon. Ses voisins sont des marchands et signent l'acte : Cavailou 36 ans et Siguier 63.

**Voici une brève biographie :** Jean Guillaume Prévost de Saint-Cyr, seigneur, comte de La Caussade, né en 1726 à Moissac, Tarn-et-Garonne, décédé le 12 février 1809 (dimanche) à Castelsarrasin, à l'âge de 83 ans, Inspecteur de l'Ecole Royale Militaire en 1767, propriétaire à Castelsarrasin. Marié le 17 novembre 1767 (mardi), église Saint-Sauveur, Castelsarrasin, avec Félicie de Marzials, née en 1737 à Castelsarrasin décédée dans cette ville le 24 frimaire an XIV (15 décembre 1805) (dimanche) à l'âge de 68 ans.

Leur fils, Joseph-Honoré-François Prévost de Saint-Cyr-La Caussade, est né le 18 juin 1773 (vendredi) à Castelsarrasin, et il est décédé le 28 septembre 1820 (jeudi) à Perpignan, à l'âge de 47 ans. Il était colonel au 46ème régiment d'infanterie.

Comment ne pas s'étonner que cet homme ait pu devenir maire au moment crucial de 1793 ?

Comment ne pas s'étonner, enfin, que le 16 juin 1776, la loge maçonnique de Castelsarrasin, dite de la « constance couronnée » accueille une grande partie de la noblesse et de la haute bourgeoisie ? De Beaufort, Mézamat-Canazilles, Mézamat de Lisle, Verdier Port de Guy, Figuiéry St-Martin, Prévost de Saint-Cyr, Dezos de la Rouquette, les juges Aziron et Dedoux, Marsan et les deux pères carmes, Tau et Candelon, seront bientôt rejoints par De Malgasc, Dupuy de Goyne, Prades de la Valette, De Grégoire et bien d'autres.<sup>10</sup>

Dans son livre sur la Révolution<sup>11</sup> Jean Boutonnet ajoute : Mieulet de la Rivière, Mieulet Ricaumont, Prades de Lavalette, Redon de Laval, Latapie de Gerval.

Il confirme cette difficulté à séparer nobles et certains bourgeois puisque dans la loge sont inscrits comme bourgeois : de Cours, Leygue de Varennes, Marsan de Montberon.

Cette loge rassemble les trois tendances qui vont diviser la ville : les monarchistes (Verdier Port de Guy et Mézamat-Canazilles en tête), les modérés (Duvilla, Disse), les républicains engagés (Mieulet la Rivière, Prevost de St Cyr, Dupuy Goyne, Jazede et Candelon.

Notons tout de suite qu'on n'y trouve pas Carrère-Pechels.

#### **Parmi ceux qui ne sont pas nobles sur la liste électorale :**

Quatre familles rassemblent 104 électeurs soit plus de 10% : Redon 27, Verdier 21, Fontanié 20, Macabiau 13 et Mézamat 13.

Pour les Fontanié, trois sont notaires et chacun a un brassier ; trois sont ménagers et on trouve un maçon et un forgeron.

Pour les Verdier : 7 sont bordiers, et ensuite un maçon, un tisserand, un charpentier, un ménager et deux presseurs d'huile.

D'autres familles sont fréquentes : Badens 9, Dumons 8, Ferrié 12, Gasc 11, Lacassaigne 10, Lamalatie 6 et Régis 5.

Par ailleurs je ne dis rien des surnoms alors que la question me passionne. Ils sont difficiles à lire, assez surprenants et parfois incompréhensibles.

<sup>10</sup> Bibliothèque nationale, FM 2 203, Castelsarrasin.

<sup>11</sup> Castelsarrasin, Révolution 1789-1799, Jean Boutonnet

## La liste électorale – les métiers

	1790	An 6		1790	An 6
Bordiers	64		Bourgeois	45	
Brassiers	57		Justice	10	
Ménagers	45		Médecine	12	
Autres agriculture	22		Chapeliers	8	9
Tailleurs	24	12	Maçons	8	4
Tisserands	24	18	Le Fer	15	11
Autres textiles	7		Tonnelier	9	6
Cordonniers	17	16	Serrurier	8	4
Menuisier	6	11	Presseur huile	3	5
Charpentiers	19	16	« Retraités »	14	

**Précision :** Les documents ne rendent pas compte exactement de la réalité. Souvent deux métiers se combinent comme nous le découvrons sur la liste de ceux qui doivent payer la contribution patriotique :

Nous avons 14 « retraités » car ils se définissent par leurs anciens métiers, le plus original étant celui d'ancien mousquetaire du roi, les autres ayant été bouchers (2), serruriers (2), boulanger, forgeron fermier, juge ou notaire. Avec 3 anciens officiers.

Puis les **bourgeois** : Négociant 18, Marchand 17, Bourgeois 10.

**L'essentiel des métiers affichés sont bien sûr agricoles :** Bordiers 64, Brassiers 57, Ménagers 45. Qu'on trouve là autant de bordiers (équivalent de métayer<sup>12</sup>) est une surprise vu leur statut de pauvres, après la Révolution. Surprise moins grande cependant que d'y trouver presque autant de brassiers<sup>13</sup> ! Parmi eux les deux arayeurs électeurs font figure de privilégiés puisqu'en plus de leurs bras ils peuvent vendre le service de l'araire (ils sont des entrepreneurs de labour en quelque sorte).

Je suppose donc que les brassiers dont il s'agit, sont sans doute des hommes avec un statut fixe, dans des propriétés où le seigneur veut garder la haute main sur le type de culture, la façon de travailler qu'il confie le plus souvent au bordier.

Le plus surprenant encore est la catégorie de ménagers (le dictionnaire dit qu'il s'occupe d'un ménage mais c'est vrai pour le bordier, le brassier aussi). Je ne la trouve sur aucun livre lié aux questions agricoles. Quand je regarde

<sup>12</sup> Son statut est complexe. D'après Taupiac il est plus favorable rive gauche. Rive droite pour simplifier disons que 50% de la récolte va au propriétaire.

<sup>13</sup> « **Brassier** : Ouvrier n'ayant que ses bras pour gagner sa vie. La plupart des paysans d'Ancien Régime sont appelés brassiers parce qu'ils n'ont qu'une concession sur leurs terres et leur maison, lesquelles appartiennent de droit au seigneur ; l'appellation a survécu aux nombreuses modifications qu'a connues le droit après le premier Moyen Âge. »

les registres BMS je lis le plus souvent « ménager en son bien » ce qui laisse entendre en fait qu'il s'agit de propriétaires mais ce mot, sans doute, n'est pas bon à employer dans le système féodal où les seuls propriétaires affichés sont les seigneurs.

Nous avons avec ces trois catégories presque 170 électeurs au métier mentionné. Douze laboureurs arrivent à passer le seuil du cens avec deux chevriers et quatre jardiniers et deux scieurs de bois.

Les journaliers sont totalement absents.

### **Le monde des artisans**

En 1790 ce mariage entre Joseph Marty charpentier et Marie Flamens fille de Bertrand Flamens maréchal ferrant avec comme témoins Jean Alpinien Marty, Bertrand Flamens, Jean Caminade laboureur de St Martin qui tous signent, puis cet autre mariage de Jean Flamens maréchal fils de Bertrand avec Marie Anne Goulard fille du cordonnier et d'Antoinette Caminade avec comme témoins, George Goulard, Jean Alpinien Marty laboureur, Bertrand Flamens, et Georges Contines marchand qui tous signent, témoignent parfaitement de cet univers décisif pour la suite de la révolution : le monde des artisans instruits.

Les deux Flamens sont sur la liste électorale.

Comme chez les nobles la catégorie n'est pas homogène. Elle a sa propre aristocratie : les maîtres de leur secteur qui sont deux pour les cordonniers, deux pour les couteliers, un pour les perruquiers et un pour les serruriers.

L'activité la plus considérable donnant lieu à l'accès au bulletin de vote c'est celle liée au textile : vingt-quatre tailleurs et même un garçon tailleur et vingt-quatre tisserands, avec un peigneur de chanvre, trois peigneurs de laine et deux sergets.

Puis comme partout viennent les cordonniers 15, mais à Castelsarrasin les charpentiers qui sont 19 ne sont pas en reste.

Ajoutons : serrurier 7, tonnelier 9, tanneur 3, boulanger 6.

Si nous avons trois aubergistes et un tavernier où sont la vingtaine de cabaretiers ? On peut les deviner parmi les 7 voituriers, un statut de transporteur qui se complète le plus souvent par un débit de boisson mais sans payer l'impôt propre aux cabaretiers. Je lis :

« **Voiturier** : Propriétaire d'une carriole, qui vit de sa location ou du transport de marchandises. Sous l'Ancien Régime, le voiturier tient souvent cabaret, afin de rentabiliser sa carriole, utilisée pour le transport des tonneaux. Déclaré voiturier et non pas **cabaretier**, il ne paye pas la patente de ce dernier. »

Une autre corporation contourne l'impôt en se déclarant trafiquant (ils sont 10) alors qu'en fait il s'agit de colporteurs.

« **Trafiquant** : Marchand ambulant ne portant pas de plaque de colporteur.  
**Colporteur** : Marchand ambulant. Un édit royal de 1723 exige que les colporteurs sachent lire et écrire, qu'ils soient inscrits sur un registre de la généralité du lieu, et qu'ils portent une plaque distinctive ; mais la plupart des colporteurs, aussi analphabètes que peu enclins à payer les taxes liées à leur profession, sont inscrits comme « trafiquants » dans les actes notariés et paroissiaux. »

**Jean Boutonnet** rapporte cette anecdote ancienne concernant un trafiquant : « Le comble est atteint le 6 avril 1711. De Grégoire somme, ce jour-là, les consuls d'avoir à organiser un feu de joie pour fêter la prise de Gérone. L'ordre qu'il en a reçu et qu'il exhibe, date du 23 février. Comme quelqu'un s'étonne de ces 40 jours de retard, le gouverneur rétorque « d'un ton haut que même s'il avait tardé quatre mois, ce n'était pas l'affaire des consuls ». Prudemment, l'assemblée se soumet, assurant le chevalier qu'elle n'a d'autre souci que d'obéir aux ordres du roi. L'incident aurait été clos si Jean Bergé, «trafiquant», n'avait osé solliciter du gouverneur une ouverture plus matinale des portes afin qu'il puisse arriver assez tôt sur les marchés voisins. De Grégoire prend très mal la chose, disant qu'il n'en fera rien. Aussitôt, le sieur Figuéry plaide la cause des « trafiquants » en termes respectueux mais le gouverneur s'emporte, perd toute mesure et appelle les gardes pour conduire Figuéry en prison. « Ce qui fut empêché par la médiation des sieurs curé et procureur du roi » nous précise la délibération consulaire relatant ces faits.<sup>14</sup>

**Le travail des métaux** se retrouvent chez les quatre couteliers, les cinq forgerons et les quatre maréchaux ferrants.

**Nous trouvons aussi** huit chapeliers, huit maçons, un tapissier, trois tourneurs, trois selliers, deux tuiliers, quatre presseurs d'huile, quatre meuniers, un confiseur, un cordier, deux arquebusiers, trois facturiers, un fournier (un fabricant de charbon de bois) et un langoyeur.

**Le monde de la rivière** : trois pêcheurs et maîtres de bateaux.

**Le monde de la santé** : deux médecins, quatre maîtres chirurgiens avec trois apothicaires et trois chirurgiens mais attention les chirurgiens d'Ancien Régime sont également coiffeurs (la déclaration royale du 23 avril 1731 séparant les deux corps ne concerne que la région parisienne).

**Les services divers** : le commissaire, le directeur des postes, le facteur, le mesureur, deux notaires, un porteur, un praticien, le receveur du grenier à sel, le receveur de l'équipement et le ... sculpteur.

**Le monde religieux** : un vicaire, trois carillonneurs et le curé de St Jean. Sur la liste de la contribution patriotique ils sont huit.

**Le monde de l'enseignement** avec 4 régents ou maîtres à écrire.

**Le monde de la justice** : le secrétaire greffier, trois greffiers, trois avocats et un licencié en droits, avec un huissier et un juge au tribunal.

---

<sup>14</sup> Jean Boutonnet La vie quotidienne à Castelsarrasin au XVIII<sup>e</sup> siècle bulletin de la société archéologique 1962

Peut-on oublier le monde des aubergistes et cabaretiers ?

En l'an 6 quand il faut l'inventaire des personnes devant payer la patente on en compte 25 : Anjoy Marc, Cassagneau Raymond, Bordes Jacques, Chaumes Vital, Delibes Antoine, Descazeaux Jean, Dombios Bernard, Dumons Antoine dit Porte, Gayral Jean Pierre, Goulard Jean, Guiral Antoine, Labro Baptiste, Laborie François, Lasserre Guillaume, Latour Jean Pierre, Lavenèze veuve Dumons, Méric Antoine dit Duret, Monié Géraud père, Raymond Jean, Toussette Ambal, Salobert Joseph, Soulié Guillaume, Taillefer Pierre, Verdier Antoine, Ponnesut chez Caulet à Courbieu.

Je l'ai écrit, parmi les cabaretiers il fait compter les trafiquants qui n'apparaissent plus dans les patentes de l'an 6.

Donc dans la liste électorale nous avons quatre aubergistes et aucun cabaretier ce qui fait une différence énorme avec la liste de l'an 6 alors que nous devons être dans les mêmes proportions.

### **Autres métiers avec patente en l'an 6**

Fabricants d'eau de vie : 1	Charrons : 3
Marchands drapiers : 5	Bourelleur : 1
Marchands lingiers : 4	Huissier : 3
Notaires : 4	Marchands blatiers : 15
Pharmaciens : 3	Marchands de filasse : 1
Aubergistes traiteurs : 4	Menusiers : 11
Bardier : 1 Raymond Espagne	Briquetiers : 2
Bouchers : 3	Fabricants à métiers : 10
Marchands de cochons : 2	Marchand de tabac : 2
Marchands épiciers : 12	Maréchaux-Ferrants : 3
Marchands de vin et de blé : 1	Maçons : 4
Maître de Postes : 1 Noulet Bernard	Platier : 1
Tanneur : 2	Teinturier : 1
Jaugeurs et horloger : 1	Chaudronnier : 2
Armuriers : 2	Tonnelier : 6
Chapeliers : 9	Cordonniers : 16
Officier de santé : 5	Perruquier : 2
Couteliers : 6	Presseur d'huile : 5
Marchand de bois : 3	Sabotier : 1
Marchands de verre : 1	Tailleur : 12
Selliers : 2	Tourneur : 1
Serruriers : 4	Voiturier et bouvier : 7
Taillandier ou forgeron : 8	Tisserands : 18
Mesureurs : 2	Marchands dernière classe : 32
Aubergistes cabaretiers : 25	Savetier : 2
Boulangers : 7	Colporteur avec âne : 1
Charpentiers : 16	Colporteur sans âne : 3

## Le vote des femmes

Puisque le vote est censitaire, des femmes auraient-elles pu y participer ? Quand il s'agit de payer des impôts, la liste des contribuables pour la contribution patriotique de 1790 du secteur de Saint Sauveur contient 25% de femmes soit 250 sur 1014 noms. Alors que la liste électorale contient 374 noms d'hommes, ils sont 764 quand il faut payer.

Non seulement 250 femmes sont capables de payer un impôt mais en plus elles ont un travail jamais mentionné sur les autres documents. Elles sont buralistes, tavernières, cordonnières, trafiquantes... Pourquoi tant de veuves ? Les hommes préfèrent choisir des femmes jeunes, donc ils laissent beaucoup de veuves qui doivent ensuite se débrouiller pour vivre. Avec la liste des hommes capables de voter, j'ai tenu à mettre aussi celle des femmes capables de payer un impôt....

Mademoiselle Marie Dupuy fille  
aînée  
Demoiselle Marianne Dupuy fille  
cadette  
Dame Depeyré Veuve de M. de  
Grégoire cadet  
Dame de Gregoire Veuve Moulis  
Madame Verdier Cabasse veuve de  
M. Redon  
Madame Destauchaux veuve de M.  
Saint Sardos  
Mademoiselle de Malgasc  
Madame Domingon veuve de M.  
Chalon  
Madame Cahlon veuve  
Mademoiselle Roches filles  
Madame la Veuve de Saint Sardos  
de Beaumont  
Madame Jougla veuve de M.  
Delpech  
Madame de Saint Sardos veuve de  
M. Delpech  
Mademoiselle Saint Sardos de  
Beaumont  
Mademoiselle Chalon fille aînée  
Mademoiselle Chalon cadette  
Mademoiselle Delpech fille ainée

Mademoiselle Delpech fille cadette  
Mademoiselle Caubet  
Mademoiselle Daubeze  
Madame le veuve Gratan  
Madame la veuve Descombels  
Mademoiselle Louise Delboy  
Mademoiselle Latour fille  
La veuve de M. Lamalatie ancien  
officier de marine  
La veuve du sieur Salvignac  
Mademoiselle Miquel cadette  
Mademoiselle Miquel aînée  
Mademoiselle Boé tante  
Mademoiselle Duprat  
Mademoiselle Vilette veuve de M.  
Leygue  
Mademoiselle Leygue cadette  
Mademoiselle Françoise Leygue  
Madame la veuve Garrigues  
Madame Dambaux  
Madame la veuve Galibert  
Mademoiselle Galibert sa fille  
Madame Negré veuve de Laborde  
médecin  
Sa fille cadette  
Madame veuve Ressayré médecin  
Madame Lagarde veuve Laferrière



Mademoiselle Lafferière  
 Mademoiselle Marguerite Boé  
 Perette Soubira  
 Mademoiselle Monique Depeyré  
 La veuve du sieur Boé  
 La veuve du sieur Rouquette  
 La veuve Ferrié mère du buraliste  
 La femme du sieur Guerrier  
 perruquier  
 La veuve du sieur Depeyré  
 La sœur Mieulet négociant  
 Mademoiselle Verdier veuve du  
 sieur Laplace  
 La veuve du sieur Marconnier  
 négociante  
 Mademoiselle Marie Marconnier  
 tante  
 La veuve du sieur Jacques Dulac  
 Sa fille  
 Sa belle sœur  
 La veuve du sieur Jean Alpinien  
 Macabiau  
 Sa sœur  
 Demoiselle Galibert veuve Bezy  
 La sœur de Maignes  
 La sœur Lapierre  
 Mademoiselle Salvignac veuve du  
 sieur Reboul  
 La sœur d'Escot secrétaire greffier  
 de la ville  
 La cœur de Jacques Ressayré  
 La veuve de Cavaillou ancienne  
 marchande  
 Mademoiselle Hélène Cavaillou  
 La veuve Valette marchande  
 La mère Lorman  
 Mademoiselle Marie Roux  
 La fille aînée de Laparre  
 Sa sœur cadette  
 Sa sœur troisième  
 Sa sœur Quatrième  
 Sa sœur Cinquième  
 La veuve du Sieur Berger

La fille aînée  
 La fille cadette  
 La veuve d'Antoine Badens dit  
 Cabassou  
 La veuve de sieur Jean Issanjou  
 aubergiste  
 La veuve de Raymond Salobert  
 aubergiste  
 Demoiselle Gay veuve Couloujon  
 La veuve d'Etienne Verrié tavernier  
 La veuve de Raymond Redon  
 ancien boucher  
 La veuve de Jean Parreu boulangère  
 La veuve de Bernard Saint Sardos  
 belle-mère  
 La veuve du nommé Laret di Rimat  
 Sa mère  
 Raymonde Redon dit trisquette  
 couturière  
 Sa sœur  
 La veuve de Françoise Fonsorbes  
 La veuve du sieur Duvilla  
 Jeanne Bély  
 La fille de feu J P Laporte dit  
 Baquette  
 La veuve de Redon  
 La veuve de Jean Antoine Dombios  
 Mademoiselle Guillaumette  
 Richard buraliste  
 La veuve de Bernard Blanc dit  
 Jeanote  
 La veuve de Claude Chaumes dit  
 Chinouis  
 La veuve d'Antoine Caubet  
 La veuve de Bertrand Capella  
 La veuve de Clément Roques  
 presseur d'huile  
 La veuve de François Verdier dit  
 Marquis trafiquant  
 La veuve Roquefort  
 La veuve de François Jougla tailleur  
 La veuve de Pertuzes tailleur  
 La belle-mère Tavernière

La veuve de Jacques Sol trafiquant  
 La veuve Garbal  
 Marthe Jougla veuve Laret  
 tavernière  
 La nièce de Ferrière  
 La belle sœur de Parise buraliste  
 La veuve de Vincens cordonnière  
 La veuve Mouisset  
 La veuve de Guillaume Bonnet  
 La veuve de Jean Couderc  
 La veuve d'Antoine Parise  
 La veuve Chamaison trafiquante  
 La sœur Flamens  
 La veuve de J P Parent ancien  
 serrurier  
 La veuve d'André Dumons  
 Marie Parent dite Picharroune  
 tavernière  
 La veuve Boyé trafiquante  
 La belle-sœur Pourriet  
 La veuve de François Cussaune  
 La filiâtre de Soulié vitrier  
 La veuve de Villas  
 La veuve de Pierre Sainte Marie  
 La sœur du charpentier  
 La fille Jean Lasaygues tonnelier  
 La veuve d'André Simon presseur  
 d'huile  
 La belle-fille de Simon Martre  
 Sa fille  
 La fille de James Verdier scieur de  
 bois  
 La belle fille de Charles Dupuy  
 La veuve de Géraud Lagarde femme  
 sage  
 Sa fille aînée  
 Sa fille cadette  
 La veuve d'Arnaud Poudet  
 La veuve de Jacques Tourrenque  
 Sa fille  
 Marguerite Dumons veuve de  
 Paisserau  
 Sa fille

La veuve d'Arnaud Faret brassier  
 La nièce de la Verdière  
 La veuve de Guillaume Gressanges  
 Elisabeth Régis ancienne servante  
 du prieur  
 Jeanne ancienne servante de  
 Madame Virolle  
 Jeanne Roziers ancienne servante  
 de M. Gravel  
 La fille aînée de Dominique Cicard  
 couturière  
 Sa sœur couturière  
 La fille de Louis Salobert  
 La veuve de Jean Caussé  
 La veuve de Guillaume Couderc  
 La veuve de Bertrand Algayrès  
 Sa fille  
 Jeanne Molinier boiteuse près de la  
 prison  
 La veuve de Simon Redon huissier  
 Sa fille  
 La veuve d'Etienne Lafon  
 La veuve de Jean Pierre Ferrié  
 La veuve de Nicolas Sarremejeanne  
 La sœur de Baysset scieur de bois  
 Autre sœur  
 La veuve de Negré  
 La veuve de Cambou  
 La veuve d'Antoine Rayné  
 La fille  
 La veuve de Verdier  
 La veuve de Pierre ...  
 Catherine Mezamat  
 La veuve Macabiau  
 La veuve de Vital...  
 La veuve de Bernard Barreau  
 Elisabeth Redon  
 La fille de Prunet  
 La sœur de Delfour  
 La veuve de Jean Bély  
 La veuve de Gaspard Brax  
 La veuve de Vital Leygue  
 La veuve de Pierre Pechistou

La veuve de Jean Lacroix  
 La veuve de Pierre Paulot  
 La veuve de Petit dit Préférat  
 La fille de Mandril  
 La fille de Jean ...  
 Pétronille Merles fille aux capucins  
 Sa mère  
 Marie Fabas  
 Marguerite Verdier  
 La veuve Monbrison  
 Sa fille  
 La veuve de Jean Sarremejeanne  
 trafiquante  
 La veuve Thomas Jolibert  
 La veuve Dutau  
 La veuve de Serres dit Parpaillol  
 Brassier  
 La veuve de Jean Delfour  
 Ses deux filles  
 La veuve de Jean Déjean  
 La mère de Jean Pasquier  
 propriétaire de bateaux  
 Perrette  
 La veuve de Guillaume Verdier  
 La belle-sœur d'Alpinien Pabanel  
 La veuve de Pierre Augé Laboureur  
 Sa fille  
 La veuve d'Antoine Mézamat  
 ménagère

La veuve de Nicolas Hazouret  
 ménagère  
 La veuve de Jean Calinade Brassier  
 Belle-mère de Guillaume Macabiau  
 ménager  
 La veuve d'Antoine Macabiau  
 ménagère  
 La sœur de Thomas Ferrié ménager  
 La veuve de Jean Jacques Fontanié  
 ménagère  
 La veuve d'Antoine Fontanié  
 infirme  
 La veuve de Jean Redon dit Brisefer  
 aîné ménagère  
 La veuve d'Hugues Pun ménagère  
 chez M. Latapie  
 La mère de Géraud Jolibert  
 La veuve de Jean Nouvel  
 La veuve de Jean Malbrel  
 La veuve de Jean Amat  
 Sa fille  
 La veuve de Jean Badens chez M.  
 Larivière  
 La veuve de Pierre Roquefort  
 La mère de Baysset dit Paysan  
 bordier  
 La sœur de Claude Dubarry  
 boucher

## L'élection

	1790	1790	1791	1792	1793
maire	Carrère Pechels	Carrère Pechels	Carrère Pechels	Prévost St Cyr	Duvilla
Officie r	BoéMazel	Boé Mazel	Loumagne	Loumagne	Loumagne
Officie r	Ferrié Maffre	Leygues Varenes	Leygues Varenes	Valette	Ferrié Maffre
Officie r	Maury Médecin	Maury Médecin	Delboy	Gayral	Gayral
Officie r	Maignes	Duvilla	Duvilla	Duvilla	Carrère
Officie r	Gasc	Gasc	Goutard	Esquiron	Esquiron
Officie r	Verdier	Verdier	Lespiau	Philip	Redon
Officie r	Molinie	Macabiau	Macabiau	Portié	Valette
Officie r	Fontanié	Ferrié Lisotte	Ferrié Lisotte	Ferrié Lisotte	Ferrié Lisotte
proc	Gratan	Dauch	Dauch	Mieulet de La Rivière	Philip
greffier	Dauch				

### **Il fallait élire :**

Un maire, 8 officiers municipaux, seize notables, un procureur et un greffier par addition des voix obtenues dans les deux sections de la ville : Saint Sauveur pour le Sud et Saint Jean<sup>15</sup> pour le nord.

**Le Maire**, Carrère-Pechels, 34 ans, célibataire, homme de loi est élu maire et débute une carrière qui avec quelques brèves interruptions va le conduire à assumer cette fonction vingt ans !

### **Les Officier municipaux : ils sont au nombre de huit soit quatre pour chaque section.**

Sont élus : Boé-Mazel, propriétaire ; Ferrié Maffre maître chirurgien ; Maury médecin : Maignes négociant ; Gasc marchand ; Verdier marchand ; Molinié tisserand ; Fontanié ménager ; Gratan procureur et Dauch greffier.

<sup>15</sup> Jean Boutonnet indique plutôt la Halle mais je n'ai pas trouvé la référence.

La haute aristocratie qui a occupé le poste de maire depuis toujours n'est plus là. Le maire de 1789, Mieulet de Ricaumont qui venait de remplacer Charles de Prades malade, a-t-il été candidat ? Son lieutenant, Maignes, est parmi les nouveaux élus.

Cette élection a dû se faire comme à Montauban et partout, en deux temps. D'abord le cas du maire (élu pour deux ans) puis ensuite les officiers municipaux.

Le 1er février à Montauban, sur 1200 électeurs 574 suffrages se portent sur le marquis de Cieurac et 521 pour Séguy de Castelnau avocat du roi. Le 4 février pour le deuxième tour Cieurac réunit 675 voix sur 1158 votants et est élu. Le dimanche suivant eurent lieu le vote pour les officiers municipaux. Ces derniers sont renouvelables tous les ans, à moitié. On tire au sort ceux qui restent et on remplace les autres.

Donc le 21 novembre 1790 nouvelle élection à Castelsarrasin où Boé-Mazel, Maury, Gasc et Verdier restent grâce au tirage au sort, et les nouveaux élus sont : Leygue de Varennes, propriétaire ; Duvilla bourgeois ; Macabiau ménager et Ferrié dit la Lisotte laboureur. Dauch devient procureur.

#### **Voici quelques-uns des notables de la fin 1790 :**

Ressairé aîné, Disse, Blanc, Jazedé, Caminade, Laporte et Fontanié.

#### **Voici ceux du début 1792 :**

Laporte, Laffon, Blanc, Jazedé, Redon, Lamalatie, Roches, Boé-Mazel, Laffite et Philip notables, Lespiau procureur de la commune

## **Les événements du 10 mai 1790 à Castelsarrasin et Moissac**

Je me suis lancé dans cette étude pour saisir les conséquences, à Castelsarrasin, des événements considérables nationalement, du 10 mai montalbanais. Je reprends ci-dessous les informations que donnent Jean Boutonnet dans son livre, mais malheureusement je n'ai retrouvé aucun des documents servant de base à son propos ce qui m'a conduit à étudier d'autres éléments aussi passionnants.

« Lorsque l'émeute se produit [à Montauban], le 10 mai, faisant cinq morts et seize blessés, la nouvelle éclate à Castelsarrasin comme une bombe. La Garde castelsarrasinoise est fédérée avec la Garde montalbanaise patriote et protestante. La Municipalité (et quelques officiers de la Garde) est sollicitée par la Municipalité montalbanaise catholique et aristocrate qui vient d'enfermer cinquante-cinq «bons patriotes» pris lors de l'échauffourée.

On imagine sans peine la situation conflictuelle castelsarrasinoise avec, certes, de violentes oppositions publiques mais aussi, pour les «bourgeois», de pressantes interrogations intérieures... Et, ce n'est plus une mais deux Gardes que l'on risque de trouver au bout du compte. Deux Gardes qui s'arment et se préparent à soutenir des camps différents

Mais la raison l'emporta. La Garde castelsarrasinoise y perdra quelques éléments, les premiers d'une longue série : ceux qui choisissent l'abstention. Les autres, tous les autres, encouragés par l'approche de la Garde bordelaise volant au secours des patriotes montalbanais, et par les préparatifs d'une majorité des pelotons de la Garde toulousaine, les autres décident de marcher sur Moissac pour rejoindre les bordelais, et de concert avec eux, libérer les montalbanais. Le 29 mai, les prisonniers étaient libérés sans que le sang eut à couler. Les «secours» rentrèrent chez eux.

Cette «affaire», extérieure, qui permit de compter «les vrais amis de la Constitution», aura des conséquences impensables en 1790. Ce contact avec les bordelais, venus de la Gironde, servira de motif d'accusation, en 1793, contre quelques-uns des gardes de 1790 et notamment contre LEYGUE de Varennes pourtant simple fusilier. Le fédéralisme, en mai 1793, était un crime.

Pour les cérémonies de la Fédération, à Toulouse et à Paris, le District de Castelsarrasin envoie des délégations (avec hommes, officiers et drapeaux). Nous en ignorons le nombre et l'identité, le District se contentant d'indiquer le moyen de financer cette dépense dans un registre. »<sup>16</sup>

---

<sup>16</sup> Jean Boutonnet : Castelsarrasin, 1789-1799, Révolutions, p. 73

## **Les problèmes agricoles**

A l'époque, toute la richesse sociale vient de la production agricole dont le paysan est largement spolié. Le vicomte de Dreuille démontre que si le bordier met 100 francs pour obtenir un produit brut de 250 francs, il y a 125 francs pour le propriétaire et 125 francs pour le bordier, donc 25 francs de bénéfice net pour ce dernier qui fait travailler le forgeron, le maréchal-ferrant, le meunier etc.

Voici deux documents qui montrent deux aspects de la question en 1790. D'un côté le besoin de « révolution agraire » présentée par les novateurs en matière agricole, et de l'autre le récit des événements du château brûlé à côté de Castelsarrasin.

### **Comment moderniser l'agriculture**

Voici les revendications présentées à l'Assemblée nationale par la Société d'agriculture le 14 octobre 1789 sous la forme d'un livre de 200 pages dont je donne seulement le sommaire afin de comprendre que les enjeux agricoles étaient ceux de toute la société. Faire des chemins, inventer le système métrique, développer la liberté etc. c'était la révolution agricole conçue comme étant celle de futurs propriétaires cultivateurs maîtres sur leurs champs. D'où l'aspect contradictoire : les pauvres ne peuvent regarder d'un bon œil le souhait de partager et vendre les terres communales.

### **INTRODUCTION du Mémoire de la société d'agriculture**

Dans un temps où l'Assemblée Nationale s'occupe d'assurer la Liberté individuelle, civile et politique, ainsi que la propriété des Citoyens ; où l'Agriculture, délivrée des droits féodaux, des corvées royales et seigneuriales, laissera aux Cultivateurs l'intégrité du temps qu'exigent les travaux des champs : la Société Royale d'Agriculture, devenue, par la protection d'un Roi citoyen à qui la Nation vient de décerner le beau titre de Restaurateur de la Liberté française, le centre<sup>17</sup> de toutes les connaissances et de tous les encouragements relatifs à l'économie rurale, doit porter à l'Assemblée Nationale l'hommage respectueux des Cultivateurs ; elle doit être l'organe de leurs vœux.

La Législation rurale présente autant de vices que la Législation civile et la Législation criminelle : réformer ces deux dernières en négligeant la première, ça serait laisser imparfaite la restauration de la France ; et la régénération du Royaume (la Société ose l'avancer, parce qu'elle doit le dire) a pour principale base la régénération de la culture.

---

<sup>17</sup> Règlement fait par le Roi concernant la Société Royale d'Agriculture le 30 Mai 1785

La liberté, l'intérêt de la propriété, la facilité d'acquérir, les encouragements propres à accroître la reproduction territoriale, sources premières de la richesse nationale; tel a été le but des travaux de la Société et de ses Correspondants dans toutes les Provinces. C'est sous ce point de vue qu'elle réclame avec confiance de l'Assemblée Nationale, un Décret contenant les principaux points du Code Rural et les plus instants à régler. La Société s'en rapporte au surplus à la sagesse des Représentants de la Nation pour modifier, rectifier et perfectionner les projets qu'elle ne s'est permis de soumettre à l'Assemblée Nationale, que par le désir de lui prouver son zèle pour la prospérité publique, que dans la vue de concourir à préparer ses déterminations, et à ménager ses instants précieux pour les objets importants qui lui restent encore à examiner. En conséquence, la Société Royale d'Agriculture propose, au nom des Cultivateurs, de décréter les Articles suivants :

### **SOMMAIRE ET RÉSULTAT de chaque Article.**

ARTICLE PREMIER. : Que tout Propriétaire aura le droit de cultiver son terrain de la manière qui lui conviendra, et d'employer sa propriété à la culture des objets auxquels il donnera la préférence.

ART II : Que le droit de parcours sera aboli dans les Cantons et Provinces où il existe encore, et que chacun sera libre de clore sa propriété, de quelque étendue qu'elle soit, sans que personne puisse l'en empêcher.

ART. III : Que personne ne pourra s'opposer au partage des Communes, et que les Assemblées Provinciales seront chargés de le surveiller dans les lieux où il se réalisera, en ayant égard aux droits légitimes de chacun.

ART. IV : Que personne ne pourra s'opposer au dessèchement des marais ou terrains inondés, à la destruction des moulins ou étangs que la nature des travaux pourrait exiger ; que les Propriétaires desdits moulins et étangs pourront seulement réclamer une indemnité, laquelle sera déterminée par les Assemblées Provinciales ou Municipales.

ART. V : Que les terres du Domaine, et toutes celles qui feront décidées appartenir à la Nation pourront être vendues et aliénées, soit à prix d'argent, soit en rentes rachetables, après toutefois que la valeur en aura été constatée par les Assemblées Provinciales.

ART. VI : Que les baux ruraux pourront être, dans tout le Royaume, portés à dix-huit ans et au-delà sans donner lieu à aucun droit fiscal ou autre envers qui que ce soit et que les baux des Bénéfices ne pourront être pour un terme au-dessous de dix-huit ans : qu'en outre, dans le cas de changement de Titulaire, les nouveaux seront tenus de maintenir les baux de leurs précédents et qu'en aucun cas lesdits Bénéficiaires ne pourront faire de baux généraux.

ART. VII : Que, vu l'importance de multiplier les Propriétaires cultivateurs, de faciliter la division des propriétés, les droits de franc-fief et d'échange perçus



par le fisc, seront entièrement supprimés, et les autres droits d'échange seigneuriaux stipulés rachetables.

ART. VIII : Que pour faciliter le commerce des terres et assurer les propriétés, il ne fera fait à l'avenir aucune substitution, ni exercé aucune espèce de retrait.

ART. IX : Que la forme actuelle des saisies réelles, dont l'effet est d'attaquer, de détériorer les propriétés et de les rendre souvent stériles pendant leur durée, sera supprimée et remplacée par toute autre qui n'aura pas le même danger.

ART. X : Que l'administration et l'inspection des Bois et Forêts du Domaine, du Clergé, des Communautés et des Hôpitaux, seront confiées aux Assemblées Provinciales et Municipales.

ART. XI : Que les entraves apportées jusqu'à présent par la législation à la formation et à l'extension des prairies artificielles, seront détruites, et les plus grands encouragements donnés à cette branche de culture.

ART. XII : Que vu l'importance d'encourager la multiplication des abeilles, la production des cires indigènes, et de remédier aux importations des cires étrangères, les ruches feront déclarées insaisissables pour cause d'imposition.

ART. XIII : Que vu l'importance du produit des vignes, les différents droits d'Aides, en ce qu'ils tendent à violer les domiciles, entraver le commerce des vins, seront entièrement supprimés.

ART. XIV : Que la défense de cultiver le tabac et quelques plantes à huile, étant contraire au principe de la liberté, la culture de ces plantes sera permise dans toutes les Provinces du Royaume, sauf à faire supporter une imposition particulière aux terres qui y feront employées.

ART. XV : Que le régime de la Gabelle sera entièrement supprimé.

ART. XVI : Que les Assemblées Provinciales s'occuperont des moyens de ramener les divers poids et mesures de toutes les Provinces à l'uniformité désirée depuis si longtemps.

ART. XVII : Que pour rendre plus facile le transport des denrées et le commerce intérieur du Royaume les Assemblées Provinciales destineront chaque année une somme pour l'entretien et la confection des chemins vicinaux,

ART. XVIII : Que le régime actuel des Milices, enlevant des bras nécessaires à la culture et troublant les travaux des Cultivateurs, sera changé.

ART. XIX : Que la célébration de toutes les Fêtes sera renvoyée au Dimanche.

ART. XX : Que les Dépôts de mendicité seront supprimés, et remplacés par des Ateliers publics, sous l'inspection des Assemblées Provinciales et Municipales.

L'Assemblée Nationale est suppliée de prendre, le plus tôt possible, en considération les demandes qui lui sont faites par la Société Royale d'Agriculture : en promulguant les Décrets qu'elle jugera favorables à

l'Agriculture, avant l'hiver prochain, elle mettrait les Cultivateurs à même de se livrer l'année prochaine à des travaux qui concourraient à augmenter considérablement les produits territoriaux.

### **EPHEMERIDES MONTALBANAISES par Edouard Forestié**

#### **3 février 1790. — Incendie du château de Camparnaud.**

Dans la soirée du 3 février on apprit, à Moissac, d'une manière positive, qu'une grande fermentation régnait dans la vallée de Lemboulas ; que les paysans s'étaient réunis sur plusieurs points et qu'ils avaient arrêté d'attaquer le lendemain le château de Camparnaud. Aussitôt qu'ils furent prévenus de ces faits, les consuls convoquèrent la garde bourgeoise, et déterminèrent un certain nombre de citoyens à se réunir à une compagnie du régiment du Languedoc, alors en garnison à Moissac, pour marcher contre l'insurrection.

Une grande partie de la nuit ayant été employée à faire les préparatifs indispensables dans ces circonstances, cette troupe n'arriva à Camparnaud que le lendemain dans la matinée. Le château était pillé depuis quelques heures, et déjà livré aux flammes. Une vive fusillade fut dirigée contre les insurgés, qui répondirent faiblement et prirent bientôt après la fuite, laissant sur le lieu du combat quelques morts et plusieurs blessés. Ceux-ci furent alors recueillis et confiés à la garde de la milice, qui forma le cercle pour qu'ils ne pussent pas s'échapper.

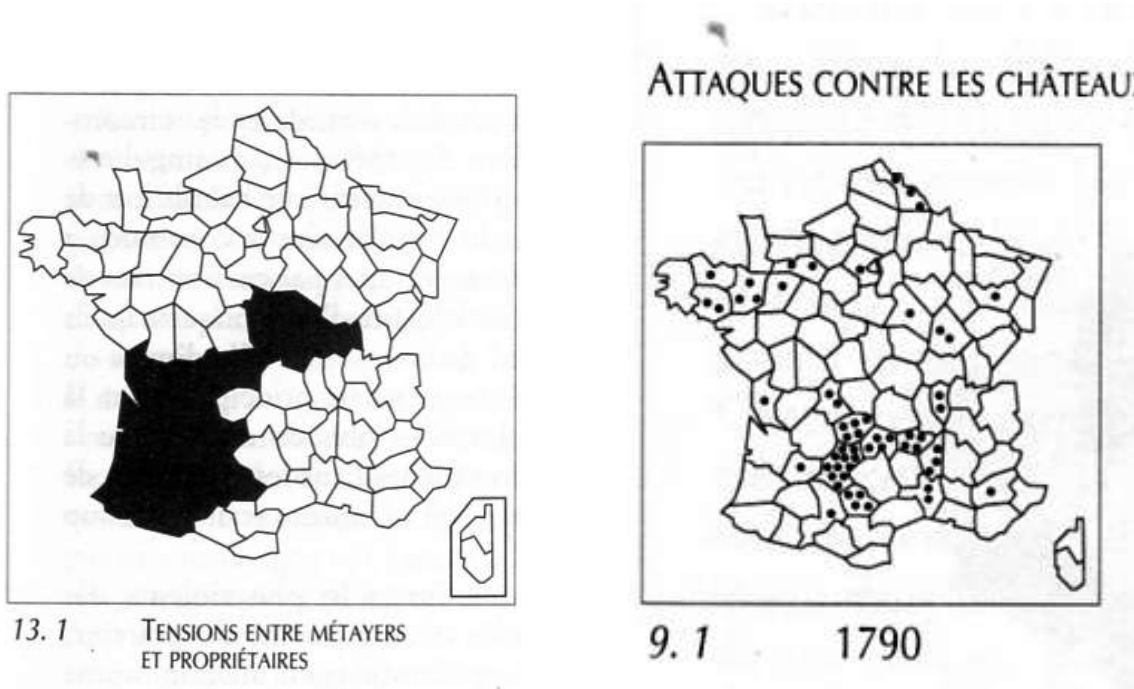
Tout à coup une détonation se fait entendre, et un homme tombe frappé d'une balle. Le détachement croit d'abord à un assassinat; il cherche le coupable et crie vengeance, mais le commandant arrive, prend des informations, acquiert la certitude que ce soldat était appuyé sur son fusil au moment où il a été frappé: il trouve son arme déchargée et le bassinet ouvert, et fait comprendre à la garde bourgeoise que M. Fieuzal, fils second, a péri victime de sa propre imprudence.

Cet accident imprévu répandit la consternation dans la troupe Moissagaise, qui acheva cependant de disperser les paysans insurgés et ne se remit en marche pour rentrer à Moissac que dans la soirée. A une petite distance de la ville elle fut avertie qu'elle allait être attaquée par les paysans réunis de plusieurs sections rurales, et le son des cloches des églises du vallon de Laujol confirma cet avertissement. Elle fit halte au pont du Bartac, et, convaincue qu'elle entendait le tocsin, envoya des éclaireurs dans plusieurs directions. C'était une fausse alerte ; les paysans de la communauté n'avaient fait aucun mouvement, et l'on ne sonnait les cloches, ce soir-là, dans la campagne, que pour annoncer aux fidèles que l'église célébrait le lendemain la fête de Sainte Agathe. La répression sévère des paysans de Camparnaud fit avorter les autres projets de révolte<sup>18</sup> Un corps de volontaires Montalbanais, commandés par M. de Chaunac, se rendit aussi à Camparnaud et sur plusieurs autres

<sup>18</sup> Lagrèze-Fossat : Histoire de Moissac pendant la Révolution

points menacés. Sa présence sauva de la destruction quelques châteaux mais plusieurs furent pillés et brûlés, notamment les châteaux de Cieurac, de Paulhac, de Montpezat, de Loubéjac, du Colombier (à M. de Lesseps) et de Monteils ; celui de Lastours (à M. de Cazalès) fut sauvé par la garde nationale, de Réalville, qui cependant ne put pas empêcher la dévastation de l'abbaye Saint-Marcel : la garde nationale de Mirabel sauva l'abbaye de La Garde-Dieu, mais elle n'arrêta pas le pillage du château d'Auty.

Dans la séance du 18 février, l'Assemblée nationale vota des remerciements aux volontaires qui avaient concouru à la répression des troubles dans la province du Quercy<sup>19</sup>.



Deux cartes qui montrent l'originalité du Sud-Ouest extraites du livre de Michel Vovelle

<sup>19</sup> Note JPD : Léon Cladel dans *N'a qu'un œil*, a raconté à partir du témoignage d'un survivant, la mort de ce château rappelant ce que les livres d'histoire évoquent rarement : la lutte contre le droit de cuissage.

**Les problèmes religieux**  
2 D 6 Enregistrement des déclarations  
des administrations et avis du maire

Les municipales se tiennent au moment même où suite aux décisions de l'Assemblée nationale, les élus doivent faire l'inventaire des biens d'église. Cette action, à Montauban, va entraîner l'émeute du 10 mai suite au refus exprimé par les catholiques. Comme Castelsarrasin a quatre couvents le travail ne va pas manquer pour les nouveaux élus. Je ne retiens ici que des **extraits** du registre destiné aux délibérations du Corps municipaux du 28 février 1790.

**Nous lisons :**

« Le 20 février 1790 le révérent père Louis Gardin des Capucins pour obéir aux décrets de l'assemblée nationale du 3 novembre 1789 sanctionné par lettres patentes du Roy a déclaré que son couvent établi dans cette ville depuis près de deux cents ans appartient en propriété à la ville qui consiste en un jardin, chapelle et maison dont le dortoir est composé de douze chambres dont six habitées par les religieux et les autres destinées aux étrangers et aux malades ; que les revenus consistent en produit du jardin, travail et quête des religieux. Il fait le détail des meubles de la maison et de la chapelle et la bibliothèque comprend deux cents volumes.

Le 21 du mois M Filangène prieur de Belleperche ordre des cisterciens a déclaré deux métairies appelées St André et Larroque comprises avec celle de Garganvillar, de trois métairies sur le territoire de Larroque et un bail affermé dont le prix se porte à 11 708 livres. Une Maison située dans cette ville. Plusieurs petits fiefs.

Le 23 Gabriel Etienne Laffatte curé de Saint Sauveur a déclaré le revenu de la cure qui consiste dans un abonnement fait avec l'abbé de Moissac pour ...

Le 23 noble Raymon de Pouzargues prêtre Etc. »

Après les déclarations viendront les inventaires. A titre d'exemple voici des extraits de celui des Carmes.

**Le 5 mai 1790 Procès verbal de transport de M le maire et des officiers municipaux au Couvent des Carmes de cette ville**

Registres et comptes de régie d'où il résulte d'après les comptes que nous en avons clôturés que la recette totale excède la dépense de la somme de 864 livres et 8 sols en denier dont les dits prieurs et religieux se chargèrent en recette comme par le passé.

**1° Métairies :**

A ) Métairie de Saint Porquier d'où il résulte que les religieux possèdent à Saint Porquier une métairie d'environ 28 ou 29 sétérées, terre labourable, pré et vignes et encore d'un petit îlot près du fleuve de Garonne.

B ) Métairie de Gandalou qu'ils possèdent encore dans la paroisse de Gandalou une autre métairie de contenance d'environ 28 ou 29 sétérées, terres labourables, prés et vignes.

Les dites deux métairies régies par les religieux, et cultivées par des bordiers, à moitié fruit, excepté les vignes de Gandalou qui sont particulièrement entretenues et cultivées aux frais de la maison et à leur profit.

Evaluation des revenus des deux métairies : le revenu de ces deux métairies pouvant être évaluées année courante et quitte de charges ordinaires, savoir, celui de la métairie de St Porquier à environ 800 livres et celui de la métairie de Gandalou à environ 600 livres d'après le rapport des Frères Prieurs et autres religieux de la gestion qu'ils en ont faite jusqu'ici.

### **2° Recettes en grain :**

Ils possèdent quelques recettes en grains à concurrence de 17 sacs de blé et d'un sac de seigle dont le terme est annuellement de 29 avril et qui leur sont dues par divers particuliers à savoir [...] Marcus de Garganvillar etc.

Evaluation des recettes elles peuvent être évaluées d'après les taux ordinaires du blé à 15 livres le sac et à 10 livres le sac de seigle, à 265 livres 4 sols 9 deniers.

### **3° Recettes en argent à titre de locataire :**

Ils possèdent quelques recettes en argent sur certaines maisons de la ville à titre de locataire à savoir : [liste de 12 maisons]

Total du produit de ces recettes 17 livres 15 deniers 9 sols

### **4° Loyers de maisons**

Ils possèdent quatre petites maisons adossés à l'enclos de leur couvent et louées à savoir :

Ant. Maynard marchand au prix de 50 livres payables en deux semestres 4 janvier et 4 juillet.

Aux demoiselles Richard : 40 livres en deux semestres 1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> octobre ;  
A demoiselle Redon 40 livres en deux semestres.

A Guillaume menuisier 40 livres.

Et encore une maison sous le dortoir du couvent faisant face à la place du manège de la ville, au Boulanger 105 deniers.

Les dits loyers se montant au total à la somme de 275 livres.

### **5° Obit**

Ils jouissent de quelques obits dus par différentes personnes à savoir : [liste de 50 personnes]

Le total des obits revenant à 244 livres 8 sols et 11 deniers

Ces six articles font une recette de 2202 livres 9 sols et 5 deniers

### **Dettes à distraire**

Une rente constituée de 132 livres aux religieuses hospitalisées de Toulouse payable annuellement au 1<sup>er</sup> janvier.

Autre dette constituée en faveur des dames religieuses de St Claire de Montauban de la somme de 21 livres.

Et enfin une redevance censuelle au commandeur de Lavilledieu de 4 livres dix sols.

Total des rentes à distraire : 157 livres 10 sols

**Reste net : 2044 livres 19 sols 5 deniers**

L'argenterie : il nous a été répondu n'en avoir point d'autre que trois couverts d'argent et celle de la sacristie.

**Effets de la sacristie :**

Deux cahiers avec les porteurs d'argent

Deux barrettes d'argent sous bassin

Un ostensor d'argent

Un encensoir avec sa navette d'argent

Une grande croix d'argent dont le manche est de laiton

Une autre croix de cristal avec un Christ d'argent ainsi qu'une partie de la monture

Une croix de vermeil

Une statue de la sainte vierge d'argent d'environ deux pieds de hauteur avec deux ... aussi d'argent.

Un réticulaire de Saint Antoine en deux bustes aussi d'argent ainsi que son chapeau.

Une autre relique de Sainte Victoire dans un bras d'argent d'environ vingt pouces de haut.

Un autre bras de bois couvert de lames d'argent contenant une relique.

Une lampe d'argent d'environ neuf pouces et demi de diamètre intérieur avec la chasuble et la garniture d'argent

Une petite.... D'argent

Un... Saint Apollonie et un ... de St Albert aussi d'argent.

Dans une armoire qui est dans le mur se sont trouvés onze chasubles dont huit usées, deux assez bonnes et une de velours noir et l'autre rouge en ... et une neuve de satin fleuri avec galon d'argent.

Quatre pluviaux ou ...dont deux usées et deux assez bonnes.

Deux vieilles dalmatiques et une écharpe de satin pour les bénédictions.

Dans une armoire placée dans la dite sacristie ont été trouvés douze aubes (et autres linges).

Une clochette de points de cinq livres et quelques autres effets minutieux qu'il serait trop long de détailler.

**Bibliothèque**

Arrivé à la bibliothèque, nous avons vérifié qu'elle est composée d'environ 35 volumes in folio dont les plus notables sont : Thomas Waldences antiquaire 3 volumes 1757, les autres vieux et la plupart dépareillés.

Six volumes in 4° dont le plus considérable nous a paru ... un livre de 1741.

Environ deux cent volumes in octavo ou in 12 parmi lesquels, nous avons remarqué les 15 premiers volumes de l'abrégé de l'histoire ecclésiastique de Fleury 1754, des œuvres de Bossuet, de Fontanelle (1742) ...

### **Archives**

De là nous nous sommes rendus à la chambre des archives où nous avons trouvé une grande armoire à deux ouvrants qui les contient et où elles sont rangées en différentes cases desquelles les prieurs et religieux nous ont affirmé n'avoir rien soustrait à l'exception d'un titre d'une chapelle fondé à Moissac dans l'église de Saint Michel dont ils furent collateur et dont ils firent titre il y a douze ans à M. L'abbé Caussade à qui ils remirent les dits titres directement que le revenu de la chapelle peut se porter environ à 100 livres suivant l'estimation publique.

Pas de manuscrits précieux.

### **Chambres des religieux**

Les neuf chambres destinés aux religieux que nous avons trouvé fournies chacune d'un lit composé d'un bois de lit, paillasse, matelas, traversin, deux couvertures de laine, une armoire dans sept des chambres et une table, six chaises et une lampe dans chacune.

### **Réfectoire**

Nous avons trouvé au réfectoire un grand buffet à cinq ouvrants destiné aux objets de la consommation.

Un... à trois ouvrants contenant les provisions.

Linge de la maison...nappes, draps, serviettes.

Une fontaine d'étain un peu plus grande que celle de la sacristie.

Treize tableaux grands ou petits attachés au mur.

### **Cuisine**

Dans la cuisine, une armoire à deux ouvrants et une autre dans le mur, un chaudron, trois casseroles, une marmite et une tourtière de cuivre.

### **Cellier et cave**

Au chai ou cellier deux cuves l'une de vingt et l'autre de douze barriques, un fouloir, et 26 portes. A la cave, 32 barriques dont dix pleines et les autres vides.

Matériaux dans le cloître : 3 grandes poutres destinées aux réparations de la charpente, sept cents briques, 300 douves de murier et 14 planches de murier. Les religieux acceptent la charge et la garde de tous les objets mobiliers, de continuer leurs soins pour la conservation et exploitation des récoltes des métairies.

Etat des religieux au nombre de six.

## Conclusion

Entre ceux qui réduisent la Révolution à la Terreur de 1794 et ceux qui la réduisent à un épiphénomène il est possible de se poser des questions sérieuses et de conduire des recherches concrètes.

En créant les communes et l'institution municipale, l'Assemblée nationale de 1789 a travaillé pour les siècles qui ont suivi. En quoi s'agissait-il d'une révolution ?

1 ) Par la délimitation d'un territoire politique qui supprime un territoire religieux (la paroisse).

2 ) Par le principe de l'élection citoyenne qui n'est plus une élection par ordre.

3 ) Par les responsabilités confiées aux élus, et en particulier au maire, qui vont devoir assurer l'événement majeur de 1790-1791, la vente des biens nationaux.

4 ) Par la gestion de l'Etat civil qui va se produire plus tard.

Etc....

Laisser croire que tout va continuer comme avant puisqu'en 1790 on a le même maire qu'en 1809, puisqu'après la royauté on a l'empire, c'est nier un phénomène qui va s'implanter dans le monde entier comme le système métrique, celui de la démocratie locale.

Castelsarrasin va puiser dans les luttes de l'époque une fibre républicaine mais une fibre originale car en fait trois forces d'égale importance sont en présence : les républicains avancés, les républicains modérés et la droite classique. Le groupe des républicains modérés qui comprend des éléments proches de la noblesse, aura l'opportunité soit de s'allier d'un côté soit de l'autre.

A Montauban la fracture est beaucoup plus marquée entre républicains et antirépublicains car elle se double d'affrontements religieux. A Moissac les républicains avancés sont plus effacés qu'à Castelsarrasin et Montauban.



**Liste Electorale réalisée en novembre 1790  
et complétée en janvier 1791**  
(deux sections : St Sauveur puis St Jean : source AM 1 K 1)  
**Saint-Sauveur**

	Prénom	Nom	Surnom	Profession	lieu	observations
1				Abbé	St Martin	
2		Carrère				
3		Touchou				
4		Abbé Reboul		Vicaire		
5		Maury		Médecin		Of. municipal
6		Maignes		Négociant		Of. municipal
7		Fontanié		Ménager		Of. municipal
8		Ferrié aîné		Chirurgien		Of. municipal
9		Gratan				procureur de la commune
10		Escot		Secrétaire greffier		
11		Pouzargues		Ch. St Louis		Oncle
12		Calmettes		Négociant		
13		Mirabel				Aîné
14		Escot		Maitre chirurgie		
15	Raymond	Fonsagrives				
16		Escot		Chirurgien		
17		Desse père		Négociant		
18		Dombios				Aîné
19		Chevalier de Prades				Oncle
20		Rocher		Bourgeois		
21		Caubet		Bourgeois		
22		Marsan de Monberon				
23	Pierre	Feuga		Tisserand		Carillonneur
24	Antoine	Lafargue		Chapelier		
25	Jean	Caminade	Labouysse		St Martin	
26	Arnaud	Caminade				Fils aîné
27		Esquiron		Négociant		
28	Simon	Lagarde		Boulangier		
29	Jean	Delpéch	Blondin	Porteur		
30	Géraud	Barbe		peigneur laine		
31		Blanc père		Négociant	St- Martin	
32		Blanc		Négociant		Fils
33		Leygue de Varenes				
34		Philip				fils aîné
35		Salvignac		Bourgeois		
36	Jean Pierre	Marty-Marot		Négociant		
37	Antoine	Izernes		Chirurgien		
38	Pierre	Ferrié			Borde Neuve	Cadet
39		Dusol		Avocat		
40		Timbal		Greffier		
41	Jean	Monié		Aubergiste		Cadet
42	Pierre	Figuier				Cadet
43		Mingelle		Aubergiste		

44	François	Laborie		Confiseur		
45	Guillaume	Verdier		Presseur d'huile		Père (il signe)
46	Guillaume	Verdier		Presseur d'huile		Fils
47		Moulet		Tanneur		Père
48		Moulet		Tanneur		Fils
49	Jean	Sarny		Praticien		Fils
50	Etienne	Sarny		Ancien fermier		Père
51	Géraud	Verrié		Peigneur de laine		
52		Mirabel		Directeur postes		Cadet
53		Ressayres		Négociant	Pl St Sauveur	Aîné
54		Ressayres				Frère cadet
55	Jean	Laporte		Ménager	St Martin	
56	J-Pierre	Laporte				fils aîné
57	Raymond	Bonnet		Cordonnier		
58		Mieulet de la Rivière				fils aîné
59		Baillières		Maître à écrire		
60		Verdier				Cadet
61	Gaspard	Depeyre				Père
62		Depeyre				Fils
63	Antoine	Lancès		Maitre serrurier		
64	Gaspard	Depeyre				Fils
65	Guillaume	Farcey		Cordonnier		
66		Malau		Maitre perruquier		
67	J-Pierre	Lagarde	Second	Charpentier		
68	Jean	Cassagneau		Sculpteur		
69	François	Delfour		Maître coutelier		Cadet
70	Jean	Croazet		Menuisier		Père
71	Blaise	Doumerc		Marchand		
72	Antoine	Mezamat		Ménager	Sur le fossé	
73	Bertrand	Mezamat		Tanneur		Fils
74	Louis	Chamaison		Cordonnier		
75	Domini.	Regis		Ancien boucher		
76	Pierre	Régis				Fils
77	Antoine	Sarrau	Ambagrod	Cordier		
78		Calmettes		Greffier		
79	Jean	Sarrau				Fils
80		Figuier		Marchand		Aîné
81	Simon	Lavenelle		Tailleur		
82	Louis	Fauré		Cordonnier		
83	Joseph	Doumerc		Marchand		Aîné
84	Pierre	Roches		Chapelier		
85	François	Fonsegrives		Cordonnier		Aîné
86	Antoine	Gerbaud		Trafiquant		
87	G. Nicolas	Parran		Serrurier		
88	Blaise	Parran		Fournier		
89	Antoine	Marty		Marchand boulangier		
90		Girard		Régent latiniste		
91	J- Jacques	Rissayre				Aîné
92	Jacques	Mieulet		Négociant		
93	Jacques	Ressayre		Apothicaire		
94		Prévost de St Cyr				

95	Joseph	Contines		Meunier		
96		Lapierre		Négociant		
97		Pinède		Rec. grenier à sel		
98	Jacques	Courant		Carillonneur	St Martin	
99	Jean	Courant		Tisserand		Aîné
100	Jacques	Courant				Cadet
101		Philip		Négociant		Père
102	François	Portier				Cadet
103	Antoine	Rozier		Cordonnier		Père
104	Vitat	Rozier				Fils
105	Pierre	Péchagut	Cavaillié	Tourneur		
106	Jean	Marsan de Mausan		Trafiquant		
107	Jean	Flamens		Maréchal ferrant	Fg Garonne	
108	Jean	Fontanié	Petit		Borde Neuve	
109	Pierre	Fontanié				Aîné de Jean
110	Antoine	Fontanié	Petit		Gayte	
111	Pierre	Fontanié				Fils d'Antoine
112	Jean	Ferrié	Brissau		Borde Neuve	
113	Antoine	Ferrié				fils aîné
114	Charles	Darles		Ancien officier		
115	Louis	Darles		Marchand		
116	Henry	Blanc		Ancien serrurier	Saint Martin	
117	Antoine	Lafon		Ménager	Calbets	
118	Louis	Lafon				Fils aîné
119	Jean Denis	Semblat			Saint Martin	
120	Thomas	Senil		Forgeron	Saint Martin	
121	Jean	Paysserau		Boulangier		
122	Antoine	Mezamat		Bordier	Dreuilhe	
123	Antoine	Balles		Bordier	Cormes	
124	Louis	Redon	Jouanil		La Rivière	
125	Jean	Redon				Frère
126	Pierre	Macabiau	Pierret			
127	Raymond	Macabiau				Fils aîné
128	A. Joseph	Macabiau				Fils cadet
129	Louis	Redon			La Rivière	
130	Guillaume	Macabiau		Ménager		
131	Pierre	Redon	Brisefer			Fils 4 <sup>ème</sup>
132		Moumagne		Apothicaire		
133	Pierre	Ourliac		Facturier		Père
134	Jean	Ourliac		Facturier		Cadet
135	Pierre	Caubet		Brassier Fontanié	La Rivière	
136	Jacques	Lafon		Brassier Fontanié		
137	Armand	Salvignac		Marchand		
138	J-Pierre	Fontanié	J-Pierrou			
139	Pierre	Delgril		Bordier Carrère		
140	Jean	Delgril				Frère
141	Bernard	Ferrié	Rouqueton		Gayte	
142	Pierre	Aujoy		Bordier Dupuy	La Simone	
143	Jean	Aujoy				Fils
144	J-Antoine	Lamalatie		Ménager		Aîné
145	Guillaume	Lamalatie				Frère cadet
146	Jacques	Delpech		Arquebusier		

147	Louis	Pasquié		Presseur d'huile		
148	Jean	Batut		Tailleur		Aîné
149		Carrère aîné				
150	Bernard	Barrau	Millasou	Trafiquant		Aîné
151	Pierre	Sansot			Caillau	
152	Pierre	Sansot				Cadet
153	Jean	Sansot				Fils 3 <sup>ème</sup>
154	Pierre	Doumerc	Nègre	Tisserand	Caillau	
155	Géraud	Boussis		Tisserand	Caillau	
156	Jean	Calmels	Grisolles	Cordonnier		
157	Pierre	Badou		Tisserand	Caillau	
158	JPierre	Mezamat		Ménager	Caillau	
159	Bernard	Mezamat				Frère
160		Latapie de Gerval		ch de Saint Louis		
161	Blaise	Laforgue		Maçon		
162	Jean	Boussis	Bretou		Saint Martin	
163	André	Delboy		Négociant		
164	George	Pan		Bordier Latapie		
165	Arnaud	Pasquié			St Louis	
166	Jean	Lazourtet		Ménager		
167	François	Laret		Arayeur		Père
168		Goulard		Docteurmédecine		
169	Guillaume	Arnaud		Tisserand		
170	François	Régis		Coutelier		Fils
171	Guillaume	Marty Laffitte		Négociant		
172	Antoine	Marty Laffitte				Fils
173	Jean		Dordé	Brassier	Calbets	
174	J- Pierre	Gayral		Chapelier		
175	J-Pierre	Faure	Reboule	Charpentier		
176	Jean	Boudou		Serrurier		
177	Antoine	Ambal	Credo	Serget		Père
178	François	Ambal	Credo			Fils
179	Jean	Depeyta		Licencié en droits		
180	J- Pierre	Prunières		Greffier au siège		
181	Guillaume	Sarraut		Charpentier		
182	Pierre	Bely		Serget		
183	Jean	Abaisse		Tonnelier		Cadet
184	Guillaume	Soulié		Tavernier		
185	Jean	Dios		Charpentier		Père
186		Dupuy de Goyne				
187		Ressayre		Docteurmédecine		
188		Galibert Dugia				Gendre de Dupuy
189		Fontanié				
190		Figuieri		Ch. Saint Louis		
191		Figuieri			Saint Martin	
192	J -Pierre	Pasquié		Maitre bateaux		
193	Antoine	Lala		Ancien forgeron		
194	Antoine	Badens	Sabassou			
195	Alpinien	Macabiau		Ménager	Calbets	

196	Alpinien	Ouvrier		Tisserand	Caillau	
197	Alpinien	Boyer		Serrurier		
198	Bertrand	Lamalatie	Barguil		Saint Martin	Cadet
199	André	Bonnet		Bordier Mirabel		Cadet
200	Jean	Mezamat Lacasse				Père
201	Pierre	Déjean				Aîné
202	Guillaume	Mezamat				Cadet
203	Bernard	Déjean				Fils cadet
204	Jean	Pechagut		Ménager	Calbets	
205	François	Ramoudis		Brassier	Moul.Terrenq	
206	Jean	Dutau	Patoret		Pontonnerie	
207	Pierre	Lagriffe	Griffet			
208	Antoine	Pouget	Pique farine			
209	Thomas	Ferrié		Tisserand		
210	Jean	Lacassaigne		Charpentier		Père
211	Jean	Lacassaigne				Fils aîné
212	Pierre	Sabatié		Tonnelier	La Rivière	
213	Jean	Delbosc		Brassier	La Rivière	
214	Jean	Redon	Pot de dame	Brassier	Redon	
215	J Jacques	Couderc		Ancien boulanger		
216	Jean	Redon	Jeannil	Ménager		
217	François	Fontanié	Guillem	Ménager		
218	Louis	Fontanié	Guillem	Ménager		
219	Louis	Redon	Jouanil			Frère cadet
220	Raymond	Lacassaigne		Ménager		
221	François	Lacassaigne				Frère
222	Pierre	Ferrié		Ménager	Dantous	
223	Thomas	Ferrié		Bordier Carrère		
224	Domi.	Dupuy		Bordier Bellegarde		
225		Lespiaux		Bourgeois		
226	François	Redon	Brisefer			Aîné
227	Jean	Redon				Cadet frère
228	J Pierre	Soubira		Brassier		
229	Hugues	Aimé		Bordier de Melle Leygue		
230	Jean	Dumons	Couzinat	Ménager	La Rivière	
231	Pierre	Dumons				Fils
232	B.Bazille	Redon		Ménager		
233	Bertrand	Redon				Fils aîné
234	Géraud	Fontanié		Ménager		Fils de Louis
235	Antoine	Fontanié		Ménager	La Rivière	Père
236	Georges	Peyrusse		Charpentier	La Rivière	
237	Antoine	Peyrusse				Frère
238	Arnaud	Soulaure		Tisserand	Caillau	
239	Pierre	Boussis		Brassier		Frère
240	Antoine	Boussis		Tailleur	Calbets	
241	Raymond	Jouglà		Tailleur		
242	Jean	Touzac		Scieur chez la Veuve Angé	La Pomme	
243	Jean	Lacombe		BrassierCaubet		

244	Antoine	Baisset		Brassier	La Pomme	
245	Jean	Nouvel		Brassier	La Rivière	
246	A.Joseph	Fontanié		Ménager		
247	Bertrand	Fontanié				Fils aîné
248		Mieulet de la Rivière				Père
249		Latour		Ancien procureur du roi		
250		Tremoulet		Receveur de l'équipement		
251	Guillaume	Verdier		Bordier	L'archet	
252	Pierre	Verdier				Frère
253	Antoine	Ferrié Valetat				
254	Antoine	Tremoulet				
255		D'Espagne				
256	Louis	Reboul		Négociant		
257	Claude	Dubort Glandes		Commissaire		
258	Géraud	Fontanié				Aîné
259	Pierre	Fontanié				Frère
260	Antoine	Fontanié				Frère troisième
261	Pierre	Gassios		Brassier	La Rivière	
262	Joseph	Bonnet	Richelieu	Cordonnier		
263	Antoine	Marsal		Peigneur de chanvre		
264	Guillaume	Marsal				Fils
265	Jean	Verdier		Tonnellier	La Rivière	Aîné
266	Jean	Verdier				Cadet frère
267	Nicolas	Macabiau		Brassier	La Rivière	
268	Guillaume	Ange	Calarinot	Bordier D'Espagne		
269	Thomas	Capela	Magna			
270	Jean	Ferrié		Ménager	Borde Neuve	
271	Louis	Macabiau	Lospitalier	Ménager		
272	Charles	Paillerat		Brassier	La Rivière	
273	J-Pierre	Paillerat		Brassier		
274	Jean	Bertrandou		Bordier Issanjou		
275	Vital	Paracet		Serrurier		
276	Pierre	Ferrié	Tisserand		Redon	
277	Jean	Calet		Charpentier	Saint Martin	
278	Jean	Chinois	Glandes	Voiturier	La Rivière	
279	Jean	Badens	Gasson		Tissol	
280	Jean	Garlan		Brassier	La Rivière	
281	Antoine	Pegurié	Rabaille		St Martin	
282	Jean	Besombes		Bordier Blanc	Saint Martin	
283	Pierre	Faba	Flasquet		Saint Martin	
284	Bertrand	Chalon	Brabesse		Saint Martin	
284	J -Pierre	Melet		Bordier Salvignac	Dantous	
286	Antoine	Melet				Frère
287	Guillaume	Faba	Flasquet		Saint Martin	
288	Pierre	Badens				Gendre
289	Jacques	Descazeaux		Négociant	Moul.Terrenq	
290	Pierre	Macabiau	Peyret		Dantous	
291	Guillaume	Macabiau				Fils

292	J- Pierre	Macabiau		Bordier Mezamat		
293	Guillaume	Lacombe		Brassier	Gravil	
294	Jean	Duranc		Charpentier		
295	Jean	Dumons		chez Mezamat		
296	Raymond	Feuga	Pinette			
297	Raymond	Passerat		Laboureur	Redon	
298	Pierre	Fontanié	Toumet	Brassier		
299	Bernard	Mezamat		Ménager	Près Eglise	
300	Jean	Soulaure		Tisserand	La Rivière	
301	Jean	Ledat		Laboureur	Saint Martin	
302	Jacques	Gasc		Tisserand	Redon	
303	Pierre	Redon			Saint Martin	
304	Guillaume	Redon		Tisserand	Redon	
305		Lorman		Marchand		
306	Louis	Ferrière		Laboureur	Borde Neuve	
307	Hugues	Mezamat			Caillau	
308	Jean	Cassèdes				
309		Mazade de Parsin				
310				Juge tribunal		
311	Illisible					
312	Antoine	Vidal				
313	Jean	Vidal				Fils
314		Durenc		Charpentier		
315	Raymond	Cassagnau		Maitrequincaillier		
316		Duprat				Gendre Grabal
317	Nicolas	Preat		Serrurier		Fils
318	Pierre	Macabiau	Bladanet		La Rivière	
319	Etienne	de Grégoire				
320	Jean	Calbet		Brassier	Calbets	Aîné
321	Raymond	Ferrié de la lisotte		Propriétaire cultivateur		
322	Pierre	Boscredon		Marchand		
323	Guillaume	Delpont		Marchand		
324	Etienne	Boscredon		Curé St Jean		
325	Jean	Redon		Bordier Hôpital	Saint Louis	
326	J. Alpinien	Redon				Fils
327	Arnaud de	Chabon			Saint Martin	
328	Raymont	Parise	Poutet	Bordier Galibert	Pointe	
329	Bertrand	Redon	Bertandile	Ménager	La Rivière	
330	Jean	Seguela		Cordonnier		
331	Guillaume	Feuga		Ménager	Dantous	
332	Blaise	Gause		Tisserand	Calbets	
333	Bertrand	Gondalma		Bordier D'Espagne	Saint Martin	
334	Antoine	Lamaire		Yisserand	Calbets	
335	Pierre	Boussis	Martrou	Tailleur	Saint Martin	
336	Pierre	Bonnet		Brassier	Calbets	Père
337	Jacques	Laporte		Brassier	Calbets	
338	Laury	Montaury		Brassier	Redon	
339	Arnaud	Tauriac		Brassier	Cloutiers	
340	Jean	Bely		Peigneur de laine	En ville	
341	Guillaume	Magnes		Cordonnier		
342	Pierre	Toulouse		Chapelier		

343	Guillaume	Dumons		Tonnelier	Saint Martin	
344	Simon	Parran		Brassier	Saint Martin	
345	Raymond	Monquouet		Brassier	Calbets	
346	Antoine	Lala		Brassier	Redon	
347	Jacques	Vidal		Brassier	Saint Martin	
348	J-Pierre	Férié	Miquel	Brassier	Borde Neuve	
349	Pierre	Redon		Tourneur	Redon	
350	Pierre	Redon		Tisserand	Redon	
351	Pierre	Verdier	Bergé	Bordier Caffau		
352	Jean	Verdier		Charpentier	La Rivière	
353	Antoine	Calbet		Laboureur	Calbets	
354	Antoine	Passerat		Arayeur	Dantous	
355	Jean	Lemouzy		Brassier	Redon	
356	Mathurin	Mauzau		Serrurier		
357	Jean	Pabanel		Maçon		
358	Jean	Mezamat		Ménager	Caillau	
359	J-Pierre	Mezamat				Frère
360	François	Pegimar	Goudy		Pontonnerie	
361	Antoine	Labaisse		Tonnelier	Fg Garonne	Aîné
362	Raymond	Dumons		Maitre bateaux		
363	Antoine	Baisset		Maitre bateaux		Aîné
364	Antoine	Baisset				Cadet
365	Jean	Pasquié		Pêcheur	Belleperche	
366	Blaise	Dumons		Pêcheur	Belleperche	
367	Bernard	Dumons	Penchanet	Brassier		
368	Arnaud	Dumons		Pêcheur	Belleperche	
369	Michel	Jouani		Tisserand	Caillau	
370	Arnaud	Ferrières	Lixandre	Tailleur	Fg Garonne	
371	Antoine	Macabiau	Bladanet		La Rivière	
372	Jean	Lacroix		Ancien serrurier		
373	Jean	Malbrel		Ménager		
374	Guillaume	Lambert		Langoyeur	Fg Garonne	
				<b>Saint Jean</b>		
375		Carrère Peschels		Maire		
376		Boé Mazel		Propriétaire		Officier municipal
377		Gasc		Marchand		Officier Municipal
378		Lamalatie		Ancien juge		
379		Molinié		Tisserand		Officier Municipal
380		Carrère de Brillaumont		Homme de loi		
381	François	Bely		Marchand		
382		Leygue		Avocat		
383	Raymond	Delfour		Coutelier		Père
384	Guillaume	Delfour		Coutelier		Fils aîné
385		Mauray		Ancien notaire		Père
386	Michel	Delpy		Bourgeois		
387		Boscredon		Bourgeois		
388	Paschal	Depeyre		Bourgeois		
389		Méric		Bourgeois		
390	Bertrand	Sermin		Chapelier		Aîné



391		Delpey			St Guillem	
392	François	Chaumié		Marchand		
393	Pierre	Lacassaigne		Tonnelier		
394		Prades de Lavalette		Chevalier de St Louis		
395		Hermenc		Apothicaire		Aîné
396	Martin	Amouroux		Boulangier		
397	Jean	Oulé		Tourneur		Cadet
398		Ch.Pages de Beaufort				
399	Jean	Vidal		Tailleur		Rue pénitents
400		Chevalier Dupuy				
401		Dezos de la Roquette				Cadet
402	J. Antoine	Doumerc		Arquebusier		
403	Jean	Descaux		Marchand		
404	Guillaume	Bely		Jardinier		
405	Antoine	Lacassaigne		Charpentier		Cadet
406	Arnaud	Laporte		Ménager	Labourgade	
407	J-Gervais	Lafon				Gendre
408	Pierre	Taillefer	Antoine	Sellier		
409		Ferrié Maffre		Maitre chirurgie		
410	Jean Louis	Guitard		Régent		
411	Antoine	Gasc		Ménager	Labourgade	
412	Laurent	Arnaud				Père
413	Jacques	Arnaud				Fils aîné
414	Jean	Arnaud				Cadet
415	Laurent	Delpey		Maçon		
416	Pierre	Julien		Charpentier		
417		Daney		Négociant		
418		Daney		Notaire		Fils
419	Raymond	Issanjou		Négociant		
420	Guillaume	Témolières		Tailleur		
421	Arnaud	Trémolières				Fils
422	Alpinien	Doumerc				
423	Illisible					
424	Raymond	Delboy		Négociant		Aîné
425		Maury		Notaire		
426	Jean	Delsouc	Sardine	Maçon		Aîné
427	Antoine	Régis		Ancien boucher		
428	Joseph	Régis				Fils
429		Reboul		Chirurgien		
430	Hugues	Canitrot		Serrurier		Père
431	Jean	Canitrot				Fils
432	Jean	Couderc		Maître cordonnier		
433	Bertrand	Delpey	Peyre	Trafiquant		
434	Jacques	Aimé				
435	Paul	Burgan		Maître à écrire		
436		Aillaud		Maitre à écrire		Gendre
437		Bourjade		Contrôleur		
438	Guillaume	Lassere				
439	Jean	Darbas		Trafiquant		Père

440	Etienne	Darbos				Fils
441	François	Gasc	Pourrou	Cordonnier		
442	Jean	Delpey	Blanondin	Tailleur		Cadet
443	Bernard	Gourg		Menuisier		fil de laVeuve
444	Simon	Sermin		Chapelier		Cadet
445	Bertrand	Sermin		Cordonnier		
446	Pierre	Faba		Cordonnier		de Montauban
447	Antoine	Montagne		Facturier		
448	Géraud	Algaire	Savoie	Chapelier		
449	Etienne	Archanbau		Maître coutelier		
450	Henry	Boé	Poustarel	Ménager		
451	Jean	Raymond		Aubergiste aux trois rois		
452		Doustin		Maître chirurgien		
453		Verdier de port de guy				Père
454		Verdier de port de guy				fil aîné
455		Caussade Lartigue				
456	Jean	Bouissou		Huissier		
457	Antoine	Méric	Duret	Aubergiste		
458	Antoine	Lagarde		Maréchal ferrant		
459	J Baptiste	Daviaud		Chapelier		
460		De Malgasc Laccasine				
461	Raymond	Perrié		Tailleur		
462	Domi.	Verdier		Maçon	Saint Jean	
463	Pierre	Sausel		Coutelier		
464	Mathieu	Viala	Soupetard		Lavalade	
465	Pierre	Viala		Ménager	Duprat	
466	Pierre	Lacorstere		Charpentier		Père
467	Hugues	Larel		Ménager	Gandalou	Père
468	Jean	Cambou		Ménager	Saint Jean	
469	Jean	Parège	Baslestié		Sur le fossé	
470	J- Pierre	Calauzenc			Gandalou	
471	Jean	Ressayre	Ressegairé	Trafiquant		
472	Claude	Chambert				Gendre
473	Antoine	Doumerc	Negré		St Jean	
474	Jean	Semergoux		Charpentier	St Jean	
475	Alpinien	Custody		Boulangier		
476	Guillaume	Custony		Boulangier		Fils
477		Valette		Marchand		
478	Joseph	Manau		Marchand verrier		
479	Guillaume	Gausseran		Tonnelier		
480	Guillaume	Aillet		Sellier		Gendre
481	Guillaume	Jazedé		Menuisier		Père
482	Jean Noël	Jazedé				Cadet
483	François	Dubedat		Menuisier		
484		Mezamat de Canazilles		Ancien mous- quetaire du roi		
485		Mezamat de Lisle		Ancien officier		
486	Antoine	Cresto			Verriers	
487	André	Peygrimard	Goudy	Tisserand		

488	Germain	Portier		Sellier		Aîné
489	Jean	Redon	Marcou	Tonnelier		
490	Antoine	Chaumont			Marchès	
491	Jean	Chaumont				Fils
492	Jean	Lacassaigne		Tailleur		
493	Jean	Lacassaigne		Tailleur		
494	Jean	Lacassaigne		Tailleur		fils aîné
495	Jean	Labaisse		Tailleur		Cadet
496	Guillaume	Garrigat		Maçon		Cadet
497	Antoine	Calbet	Alexis		Sur le fossé	
498	Géraud	Dios		Charpentier		fils aîné
499	Pierre	Goulard		Voiturier		St Jean
500	Pierre	Caubet		Tailleur		
501	Marc	Aujoy		Chevrier		
502	Antoine	Cavez Rivière		garçon tailleur		
503	Baptiste	Baissière		Trafiquant		
504	Alpinien	Serou		Jardinier		
505	George	Verdier		Tisserand		Gendre de Lapatalle
506	Guillaume	Géraud		Charpentier		Père
507	Fabien	Géraud				Fils
508	Antoine	Carrieux		Facteur		Père
509	J- Pierre	Carrieux				fils aîné
510	J- Pierre	Fontanié		Ménager	Gandalou	
511	Michel	Fontanié		Forgeron	Gandalou	
512		De Pages Beaufort		Ch. de Saint Louis oncle		
513		Redon de Lapujade		chevalier de St Louis		
514		De Prades		Cap. régiment de provence		
515	Jean	Cadrès		Trafiquant		
516	Léon	Lestage	Barou	Tapissier		
517	Jean	Calbet		Forgeron	St Jean	
518	Jean	Redon	Jouvé	Voiturier		
519	Jean	Arnaud		Tailleur		
520	R. Joseph	Fort		Menuisier		
521		Bernadet		Avocat		
522	George	Leygue		Ménager	Gandalou	
523	Pierre	Ginestet				Beau-père
524	Jean Louis	Delpech		Bourgeois		
525	Antoine	Villas		Régent		
526	Michel	Rayné		Forgeron	Gandalou	
527	Jean	Delzers		Brassier Laprade		
528	Antoine	Macabiau	Préferat	Bordier Leygue	Gandalou	
529	Pierre	Justin		Tisserand		
530	Pierre	Lamalatie		Tisserand		Aîné
531		Dezos de la Roquette				Aîné
532	Guillaume	Redon Berdoulet		Marchand	St Jean	
533	Jean	Goulard		Voiturier	St Jean	
534	J Baptiste	Filhol		Cordonnier		
535	Blaise	Madrière		Boulangier		Cadet

536	Pierre	Quinty		Tailleur de dames		
537	Raymond	Brial			Notre dame	
538	Pierre	Aymé		BordierBoscredon	Labourgade	
539	Paul	Badens		Ménager	Courbieu	
540	Etienne	Courrench		Brassier Verdier	Courbieu	
541	Pierre	Badens		Charpentier		Fils
542		Figuary des Eslayat...				Aîné
543		Figuary montels				Frère cadet
544		Chevalier de Redon		Ancien officier		
546	J-Pierre	Fontanié		Maçon		
547	Jacques	Redon		Maître en chirurgie		
548	Pierre	Falby				
549	Pierre	Sol		Cordonnier		
550	Jean	Macabiau		Ménager		
551	Charles	Fera		Brassier Darasse	Gandalou	
552	Jean	Gasc		Brassier	Labourgade	Fils
553	Pierre	Gary		Tonnelier	Courbieu	
554	Bernard	Irissou		Bordier du chevalier de Prades		
555	J P	Irissou				Fils
556	Barth.	Périé		Ménager		Oncle
557	Louis	Redon		Ménager	Notre Dame	
558	Balise	Boyé			Dantous	
559	Pierre	Gasc		Brassier	Verriers	Il signe
560	Jean	Fera		Brassier	Courbieu	
561	Jean	Calauzène	Jacouti		Gandalou	
562	Antoine	Méric		Bordier Melle Leygue		
563	Jean Bar- thélémy	Ferraud		Bordier Ressayre		
564	Jean	Mézamat		Bordier Laprade		
565	Guillaume	Mezamat				Fils cadet
566	Jean	Benac		Presseur d'huile	Saint Jean	
567	Jean Pierre	Rabbé		Bordier de Melle Leygue		
568	Antoine	Candelon		Brassier	Monestiés	
569	Jean	Cabinal		BordierBoscredon		
570	Pierre	Fouezenc		Brassier	Notre Dame	Père
571	Pierre	Fouezenc				Fils
572	Pierre	Delseiq		Brassier	Gandalou	
573	Arnaud	Brix	Maffé	Bordier Labroué		
574	Bernard	Boulesque			Notre Dame	
575	Antoine	Verdier	Bouissette		Verries	
576	J. Pierre	Verdier		Bordier	Roux	
577	J P..	Combaldieu				Beau-père
578	Louis	Ambal	Credo	Bordier Blanc		
579	Jacques	Rascussier	Larrabal		Sur le fossé	
580	Antoine	Lasserre	Prepet	Tailleur		
581	Guillaume	Verdier		BordierLabarballe	Saint Jean	
582	Bernard	Gasc		Tailleur	Labourgade	
583	Jean	Gasc				Fils
584	Guillaume	Arquié	Crac	Scieur de bois		

585	Jean	Gausseran			Gandalou	Père
586	Jean	Lacassaigne	BoiteuxLes paguette			
587	Guillaume	Astié	Seneillat		Castetur	
588	Jean	Pasty			Rieurtout	
589	Jean	Lacassaigne		Bordier Leygue	?	
590	Antoine	Parise			Gandalou	
591	Bernard	Parise			Gandalou	Gendre Camel
592	Jean	Delsouc	Sardine	Brassier	Gandalou	
593	Bertrand	Labaisse			Verriers	
594	Jean	Labaisse				Fils aîné
595	Daniel	Redon		Bordier Fontanié	Verriers	
596	Guillaume	Aurel	Pigué	Brassier	Pourroux	
597	Etienne	Gassios			St Jean	Gendre
598	Jean	Verdier		Ménager chez Mme Laborde		
599	Philippe	Lamoure		Brassier	Labourgade	
600	Jean	Gabens		Charpentier		
601	Jean	Aurel		Brassier	Notre dame	
602	Jean	Aurel				Fils aîné
603	Antoine	Darasse		Bordier		
604	Raymond	Despoux		Trafiquant		
605	Louis	Cambou		Brassier	Gandalou	
606	Jean	Gasc		Laboureur	Rouméjac	
607	Pierre	Colombié			Gandalou	
608	Antoine	Delbouis		Carillonneur	Gandalou	
609	Blaise	Couderc		Brassier	Pourroux	
610	Arnaud	Garnal		Chevrier	Sur le fossé	
611	Jean	Monié		BordierLavolvène		
612	François	Roquefort		Bordier		
613	Guillaume	Darles		Ménager		
614		Verdier Marsac		Marchand		Officier municipal
615	Pierre	Montagné		Négociant		
616	Guillaume	Lamonies		Tailleur		
617	Jean P	Pujol		Meunier		
618	Raymond	Fabien		Mesureur		
619	Jean	Redon		Ménager	Pontonnerie	
620	Nicolas	Gourg		Marchand quincaillier		
621	François	Dutaur		Maçon		
622	Etienne	Redon		Bourgeois		
623	Jean	Redon	Jeantil	Mesureur		
624	Jean	Moussarou	Gascou	Voiturier		
625	Guillaume	Moussarou	Gascou			Fils aîné
626	Bertrand	Flamens		Maréchal ferrant		
627	J.Pierre	Lamalatie		Tisserand		Cadet
628	Jean	Leygue	Miflet		Salo ?	
629	François	Fouserbes		Marchand		
630	Jean	Verdier		Brassier	Melets	
631	Jacques	Saint Marie		Voiturier		
632	Armand	Cayla		Campagné		
633	Antoine	Verdier		Bordier Redon chirurgien		

634	J P	Monié		Bordier Maury médecin		
635	Pierre	Brax		Maître cordonnier		
636	Jean	Beauzil	Gélis	Tuilier		Père
637	J.Pierre	Doumerc		Charpentier		
638	Alpinien	Gasc		Laboureur		
639	Jean	Badens		Laboureur	La Rivière	
640	Guillaume	Badens				Frère
641	Antoine	Dexpouis		Bordier Melle Delnoy		
642	Jean	Dexpouis				Frère
643	Jean	Goulard	Barou	Voiturier		
644	Simon	Bely	Sebillat			
646	Géraud	Jolibert				Gendre
647	Jean	Doumerc		Menuisier		
648	Philippe	Sabatié		Brassier	Melets	
649	Alpinien	Sabatié				Fils
650	François	Besse		Bordier Ressayre		
651	Baptiste	Custory		Brassier	Cloutiers	
652	Jean	Canelon	Cabusayre	Bordier Comby		
653	Jean	Guiral	Gilis			Père
654	Antoine	Guiral	Gilis	Trafiquant		Fils
655	Guillaume	Mezamat		Ménager	Chevrier	
656	Arnaud	Dussaux				Gendre
657	Pierre	Caubet		Meunier Prevost		Oncle
658	Pierre	Caubet				Neveu
659	J.Pierre	Mallauvenq		Brassier	Mallauvenq	
660	François	Paillas				Gendre
661	Antoine	Mallauvenq		Laboureur	Mallauvenq	
662	Simon	Rozier		Jardinier D'Espagne		
663	Jean	Pourriet		Maréchal ferrant		
664	Antoine	Galabru				Gendre
665	Bertrand	Delpy		Bordier Depeyre		
666	Blaise	Delpy				Fils
667	Arnaud	Blanc		Laboureur	Pomme	
668	Charles	Gayral		Laboureur	Vignolle	
669	Jean	Redon Pommier		Ménager	Mallauvenq	
670	Pierre	Badens	Gaffou	Ménager	Païs haut	
671	Pierre	Baisset		Bordier		
672	Pierre	Laforgue		Tuilier Prévost		
673	Guillaume	Durand				
674	Antoine	Durand				Frère
675	Antoine	Gondalma			Mallauvenq	Oncle
676	Jean	Bonnefil de Bessere			Cloutiers	
677	Etienne	Ferras		Bordier Bernadet		
678	Bernard	Julia	gaspard		Metel	
679	Philippe	Lamoure		Bordier Latapie		
680	Alpinien	Lamoure				Fils
681	Guillaume	Poumarèdes	L'hommé	Bordier Boé	Mallauvenq	
682	Jean	Segaud				Gendre
683	J. Antoine	Badens		Brassier	Cloutiers	

684	Jean	Delbonis	Rolland	Bordier Latour		
685	Louis	Azemard de La Garrinée		Tailleur	Rue des pénitents	
686	Pierre			Meunier chez Domingon		
687	Jean	Delsouges		Bordier Curtos	Lériet	
688	Baptiste	Verdier		Bordier Labrunie	Gandalou	
689	Alpinien	Pujet		Brassier	Cloutiers	
690	Pierre	Ferrières		Bordier Leygue	Très Cassés	
691	Jean	Aymé	Birotel			Gendre
692	Jean	Lauturne		Bordier Laprade	Notre Dame	
693	Baptiste	Custory		Brassier	Cloutiers	
694	Jean	Lacroix		Jardinier	Lavalade	
695	Henry	Duilhé			Pouroux	Gendrel
696	Nicolas	Darles		Ménager	Caillau	
697	Louis	Darles				Fils
698	J- Pierre	Decous		Bordier Chaubard	Gandalou	
699	E. Jean	Delsouc	Causalado	Bordier Leygue		
700	François	Capayrou		Bordier Labroue	Château	
701	Jean	Meiré			Bériès	
702	Antoine	Guiral	Campagné	Brassier	Monestiés	
703	Géraud	Mouisset			Rue pénitents	
704	Arnaud	Airal		Tisserand	Saint Jean	
705	Guillaume	Pegrimard	Goudé	Tisserand		
706	Jean ...	Cama ?	Jacouti		Gandalou	
707			Birotel	Bordier Ch de Prades		
708	Jacques	Aimé				Fils
709	Clément	Bonhomme	Pettron		Courbieu	
710	Jean	Bonhomme				Fils
711	George	Verdier		Bordier Figuieri	Notre dame	
712	Michel	Gouili		Tailleur	Saint Jean	Gendre
713	Jean	Verdier		Bordier Desbartes	au bois	
714	François	Capayrou		Bordier Lavalade		
715	Jean	Dussol		Bordier al chau		
716	Bernard	Ginestet			Labourgade	
717	Guillaume	Ratier		Brassier	Labourgade	
718	Jean	Gasc	Poutor		Labourgade	
719	Etienne	Armargé		Bordier	Saint Jean	
720	Jean	Cambon		Bordier Lamalatie	Gandalou	
721	Guillaume	Pouzols		Tisserand	Gandalou	
722	Guillaume	Roquefort		BordierGausseran	Gandalou	
723	J-Pierre	Rayné		Forgeron	Gandalou	Cadet
724	Georges	Verdier		Laboureur	Verdiers	
725	Antoine	Pradines		Brassier	Verdiers	
726	Jean	Allias		Laboureurchez lui	Gandalou	
728	Arnaud	Delbouys		Bordier Laborde	Gandalou	
729	Raymond	Ferrié		Brassier	Mallauvencq	

**Liste des capitalistes de Castelsarrasin au moment de la  
contribution des 100 millions**

(Titre du document 2 G 1 c'est au début de l'empire)

Leygue Pierre Dominique	2002 fr	Redon Louis	154
Carrère aîné St Béarn	1507	Redon dit Sicre	154
Prévost Saint Cyr colonel	809	Redon dit coquillard	154
Cours Jean-Antoine	809	Gasc dit Rigaud	154
Constans Charles P. Joseph	605	Arnoux avocat	121
Leygué Pierre aîné	605	Rey A. régisseur Ve Mazade	100
Lasserre Bernard médecin	506	Doumerc Bernard	100
Garrigues Belbèze	401	Redon Trisquet à Cantecor	100
Teyssier Charles	401	Mezamat dit Bernadet	100
Lorman fils aîné	401	Darles veuve et sa nièce	100
Fontanié Antoine dit Gendre	401	Sansot frères	100
Ferrié dit Cambe de Bois	302	Blanc dit Passerat	100
Pagès Beaufort neveu	302	Lacassagne gendre Bonnet	100
Mingelle Louis	302	Monié antoine aubergiste	100
Lespiaux fils	302	Raby Arnaud Paschal	100
Leygue François	302	Bergé Pierre Boucher	100
Redon Brisefer dit France	302	Badens dit Sabassou	100
Nartigue demoiselle	259	Dirat Justin avoué	100
Darles Ve Mézamat à Caillau	154	Saint Cyr sœurs	100
Fontanié Louis dit Tort	203	Carr-ère Dupin sœurs	100
Fauré Gendre Bonnet		Larivière Thérèse	100
à St Martin	203	Verdier dit Marsac	100
Redon dit Trisquet		Gondalma veuve	100
près Duvilla	203	Pachy cadet	100
Lamaletie Saint-André	203	Goulard dit Pichou	100
Fontanié dit	203	Mirabel employé S-Préfec.	100
Redon Justin	203	Bordier aubergiste	100
Macabiau Antoine	203	Manau marchand	100
Bachala et sa femme veuve Laporte	203	Madame Prevost	
		et les demoiselles	100
Figury Léonard		Mme Larivière	100
des Esclapats	302	Dombios Joseph aîné	100
Mieulet Larivière	170	Saint Sardos Victoire	203
Carrère Dupin juge	302	Carrère frères	695



## Municipales à Nègrepelisse en 1790

Au matin du 28 janvier 1790 et en application de la loi du 14 décembre 1789 les citoyens actifs se sont rassemblés dans l'église paroissiale pour désigner leurs officiers municipaux. Des 582 citoyens actifs recensés dans la commune, en effet seuls 92 participeront au premier scrutin de la journée : « le surplus de autres membres ayant volontairement renoncé au droit de vote à cause qu'ils ont tous déclaré être illettrés, ne sachant ni lire ni écrire... ».

De quelle alchimie relève-t-il, cet étonnant recel de citoyenneté ? En tout cas, à partir de là, l'urne disciplinée va fonctionner sans ratés. Le protestant Baillo a été élu maire et le catholique Bonnet procureur. En fin d'après-midi protestants et catholiques se sont partagé équitablement les huit sièges d'officiers municipaux et le lendemain matin chacune des deux confessions a encore trouvé à se satisfaire dans la désignation des 18 notables devant compléter le Conseil général de la commune.

Enfin le 16 novembre de la même année, au renouvellement par moitié de l'Assemblée des notables, Nègrepelisse a saturé les nouvelles institutions de sa dualité. Le pasteur Philippe Gaches, le vicaire Jean Mazuc et le curé Jean-Louis Bessonnie sont au nombre des élus.

Du reste, la vie collective avait semblé devoir se simplifier depuis qu'en cette belle séance du 1<sup>er</sup> mars 1790 la Communauté, dans toutes ses instances représentée, avait pris connaissance d'un beau traité sur la gestion du bien public. Par ses quelque trente articles et dans une langue claire et incisive, il s'y traitait de tout. De la qualité et du juste prix des produits. De la limpidité des eaux et de la salubrité de l'air. De la paix nocturne et du respect des saints offices. Et, par-delà ce futur des vivants tel qu'on voudrait le voir fonctionner, de la restitution des champs des disparus au silence qui leur avait toujours manqué :

« Ordonnons du plus fort la clôture des cimetières et défendons à toutes personnes d'y pratiquer des ouvertures, d'y conduire aucune espèce de bestiaux ni de jamais y étendre ni faire sécher leur lessive, toiles de coton et autres objets quelconques à peine de 3 livres d'amende pour la première fois, de plus forte et d'emprisonnement en cas de récidive. » (article 25).

Ç'avait été pour le procureur Bonnet la première occasion de révéler un talent oratoire dont Nègrepelisse ferait ensuite le plus large usage. Ce jour-là, ses mots avaient commencé par vouloir dire sans fard, à quelle hauteur était le changement

« Messieurs, parmi les diverses fonctions attribuées aux Corps municipaux, l'une des plus principales et la plus urgente sans doute pour affermir l'ordre social et assurer le droit à la tranquillité des citoyens, est celle de faire jouir nos habitants (pour me servir des expressions sacramentelles du Décret) des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, de la sûreté, et ... »

Puis la voix s'était arrêtée à l'énonciation de menues considérations pour ressaisir enfin et d'un coup, la grande question qui avait hanté ici le siècle finissant

« C'est alors que vous cueillerez bientôt les fruits de vos travaux pour les partager ensuite avec ce peuple généreux et reconnaissant dont le repos, le bonheur et la prospérité viennent d'être confiés à vos soins et à votre vigilance. Faites-leur goûter en paix, les plaisirs et les délices de la REGENERATION. »

## Sources

### Archives communales Castelsarrasin

- B 1 et B 2 Proclamations et arrêtés du Conseil général et du directoire de la Haute-Garonne
- 1 D 1 Délibérations tables 1789- 1791 (peu d'informations)
- 2 D 6 Enregistrement ses déclarations des administrés 18 février 170 – 24 mai 1832 (un peu le même registre que le précédent)
- 3 D 1 Délimitation des communes (rien d'utile)
- 3 D 7 Affiches 1790 (rien sur la période)
- 1 F 1 Population au-dessus de 12 ans
- 2 G 1 Contribution patriotique St Sauveur 1790 (liste mais sans les contributions). Contribution pour les 100 millions
- 1 K 1 Liste électorale (document publié)
- 1 K 14 Elections cantonales 1791 (rien d'utile)
- 1 M 14 Acquisition couvent des carmes par la commune 1791
- 5 N 2 Acquisition des capucins

### Archives départementales

#### Notaires :

Pierre Maury / Jean Bernard Maury / Pierre Bernadet  
 Jacques Calmettes / Jean Jacques Dauch (avec Jean Lafferrière)  
 Jacques Fontanié (avec Jean Pierre et Jean Baptiste)

#### Livres :

**Jean Boutonnet**, Castelsarrasin 1789-1799, Révolutions, auto-édition

**Paul Vasilières**, Recherches historiques et archéologiques sur Castelsarrasin, ASPC

**Chantal Fraïsse** : Moissac et la Révolution, auto-édition

**Jean-Paul Damaggio** : La révolution dans le montalbanais, Editions Midia

**Hubert Delpont** : La victoire des Croquants, Amis du Vieux Nérac

**Anatoli Ado**, Paysans en révolution, Société des Etudes Robespieristes

**Jean-Paul Damaggio** : Révolution / Contre-Révolution, le 10 mai 1790 à Montauban, documents, analyse, Editions la Brochure, 2013

**Jean Boutonnet, France Dalphrase, Anna Macabiau**, Grande histoire d'un petit village, Association Vivre à Saint Aignan

**Louis Taupiac** (1818-1891), Statistiques agricoles de l'arrondissement de Castelsarrasin, 1868 (Louis Taupiac était marié avec J. Dupuy de Goyne.

**Fernand Labatut** : La Révolution à La Teste (1789-1794), (les municipales de 1790 y sont largement évoqués)

: La découverte du politique, Ed La Découverte, 1992 Malheureusement dans ce livre pas une ligne sur les municipales qui pourtant son un des instruments majeurs... de la découverte du politique.